The Project Gutenberg eBook of L'Illustration, No. 0066, 1 Juin 1844, by Various

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'Illustration, No. 0066, 1 Juin 1844

Author: Various

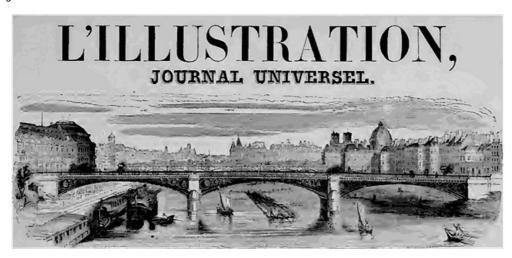
Release date: September 3, 2014 [EBook #46765]

Language: French

Credits: Produced by Rénald Lévesque

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0066, 1 JUIN 1844

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris.--3 mois, 8 fr.--6 mois, 16 fr.--Un an, 30 fr. Prix de chaque N°. 75 c.--La collection mensuelle br., 2 fr. 75

N° 66. Vol. III. SAMEDI 1 JUIN, 1844. Bureaux, rue de Seine,

Ab. pour les Dép.--3 mois, 9 fr.-6 mois, 17 fr.--Un an, 32 fr. Ab. pour l'Étranger. -- 10 -- 20 -- 40

SOMMAIRE.

Jacques Laffitte. Portrait de Jacques Laffitte; Obsèques de Jacques Laffitte.--Histoire de le Semaine.--Exposition des produits de l'Industrie (6e article). Agriculture. Machine à faucher de M. Gargan; Charrue de M. Le Bachelle; Crible à plan incliné, Hache-Paille et Concasseur, par Quentin-Durand.--Chronique musicale. Antigone et les Chanteurs espagnols. Duo de Casta diva, par M. Ojéda et mademoiselle Masson; Duel de deux fanfarons andalous; Scène de Contrebandiers. Dernière scène d'Antigone; six costumes.--Le dernier des Commis Voyageurs, roman par M. XXX. Chap. X. L'ancien et le moderne. Chap. XI. A Lyon.--Les Sales d'asile (2e article). Entrée des enfants dans la salle d'asile Cochin; la Prière; la Lecture; Vue générale intérieure: le Jury.--Académie des Sciences. Compte rendu. Sciences médicales.--Courrier de Paris.--Théâtres. Théâtre-Français: Catherine II, tragédie en cinq actes et en vers, de M. H. Romand. Scène du 3e acte; Médaillon de mademoiselle Rachel avec son fac-similé. Palais Royal. Le Troubadour omnibus. Les douze arrondissements de Paris.--Bulletin bibliographique.--Modes.--Amusement des Sciences. Une Gravure.--Rébus.

Jacques Laffitte.

Toutes ces gloires qui avaient éclaté à la voix de Napoléon, toutes ces vertus civiques qu'avait appelées hors des rangs de la foule la grande voix de notre révolution; généraux d'armée, grands citoyens, tous meurent, tous s'en vont.



Jacques Laffitte

Hier Paris entier, au nom de la France, rendait hommage à enfants l'un des révolution de 1789, à l'un, des auteurs de la révolution de 1830. En 1767, Bayonne avait enregistré la naissance du fils d'un charpentier; Paris, hier, suivi à sa dernière l'a demeure après une marquée par les travaux les plus assidus, par les faveurs, les revers et les retours de la fortune, par les dignités les plus éminentes, par l'amour le plus tendre pour le pays, par un entier dévouement à la France dans les jours de gloire comme dans les jours malheureux, par bienfaisance envers toutes les infortunes, par la bienveillance même ses ennemis.

Jacques Laffitte, dont nous n'avons point à retracer la vie, car elle est écrite presque

tout entière dans notre histoire, est du petit nombre de ces hommes que les partis, alors même qu'ils se respectent assez peu pour les calomnier, pour les outrager de leur vivant, sont forcés, par un dernier reste de pudeur, d'honorer, de glorifier à leur mort. Nous assistons à ce spectacle; nous n'avons donc point à le louer; ceux qui le déchiraient hier encore se sont chargés aujourd'hui de son oraison funèbre. Nous n'avons en quelque sorte qu'à le défendre contre leurs éloges.



Convoi de Jacques Laffitte.

Dès le matin, le tambour a retenti dans les rues de Paris, appelant aux armes les citoyens commandés pour la cérémonie funèbre, et conduisant aux abords de l'hôtel offert à M. Laffitte par une souscription nationale, les troupes de la garnison qui devaient en occuper les abords et former la haie du cortège. Le gouvernement, pour rendre hommage au grand citoyen, n'avait pas voulu, sous le rapport des honneurs militaires, qu'il fût considéré comme un simple légionnaire; il avait voulu voir en lui l'ancien président du conseil des ministres, et, à ce titre, qui permettait d'ailleurs de conjurer toute crainte de désordre, le cortège militaire a été composé de six bataillons d'infanterie, de deux escadrons de cavalerie, d'une batterie d'artillerie, sous les ordres d'un maréchal de camp, d'un bataillon et d'un escadron de la garde municipale à cheval.

Bientôt après, les salons de l'hôtel, son jardin, sa cour, se sont trouvés remplis par le concours des députés, des pairs de France, des notabilités de la science, de la littérature, des arts, de la finance et de l'industrie. Trois membres du cabinet, M. le maréchal président du conseil, et MM. les ministres du commerce et des finances, s'y étaient rendus. Des étrangers de distinction étaient aussi présents.

A midi et demi, le cortège s'est mis en marche. Le cercueil avait été déposé sur un char funèbre traîné par quatre chevaux, derrière lequel on portait la croix de simple membre de la Légion d'honneur et la croix de Juillet, seules décorations du défunt. Les cordons du poète étaient tenus par MM. Sauzet, Odilon Barrot, d'Argout, Lebaudy, l'un des chers de la maison J. Laffitte et Cie, MM. Dupin aîné, Arago, Thiers et Béranger marchaient derrière le char. Les députés, une députation de la ville de Rouen, dont M Laffitte était représentant, des groupes nombreux de gardes nationaux sans armes, appartenant à la ville de Paris et à la banlieue, des citoyens de toutes les classes, des députations des écoles, une députation d'ouvriers du chemin de fer de Rouen avec une bannière, une autre d'ouvriers imprimeurs; tout cela marchait un peu confusément d'abord, mais se rangeait ensuite.--Trois voitures de la cour, qui avaient amené des aides de camp du roi et de la reine, suivaient; une voiture en grand deuil était désignée comme appartenant à madame la duchesse d'Orléans.

Le cortège a suivi la rue Laffitte, le boulevard, la rue de la Paix, la place Vendôme, en passant à droite de la colonne, et la rue. Saint-Honoré, jusqu'à l'église Saint-Roch. L'entrée dans l'église n'a pas eu lieu sans quelque confusion, tant la foule était considérable; mais dans l'église, le service a été célébré au milieu du plus grand recueillement. La nef était tendue de noir; à la croisée de l'église s'élevait une riche estrade surmontée d'un baldaquin à huit pans d'où descendaient quatre longs rideaux en velours noir doublés d'hermine; des étoiles d'argent et le chiffre du défunt formaient les seuls ornements; des feux funèbres brûlaient aux angles du catafalque. La messe a été chantée, avec accompagnement d'orgue, par les chantres ordinaires de Saint-Roch; les solos ont été exécutés par M. Alexis Dupont, avec un accent qui a vivement impressionné les assistants.

Il était une heure et demie quand on est entré à l'église; sorti à deux heures et demie, le cortège s'est reformé aussitôt dans le même ordre. MM. Odilon Barron, Sauzet et d'Argout s'étaient retirés, et les cordons du poèle étaient tenus par MM. Thiers, Dupin aîné, Arago et Béranger.

Le cortège, qui grossissait à chaque rue, de la foule qui attendait sur son passage, a suivi la rue Saint-Honoré, la rue Richelieu et les boulevards; il a fait le tour de la colonne de Juillet, et s'est rendu au cimetière du Père-Lachaise par la rue de la Roquette. Sur toute la ligne immense qu'il a parcourue, les trottoirs des rues, les contre-allées des boulevards étaient encombrés; pas une croisée n'était vide; les toits des maisons, les arbres des boulevards étaient couverts de spectateurs.

Il était plus de cinq heures lorsque la tête du cortège est arrivée au cimetière, où des mesures avaient été prises pour le maintien du bon ordre. Le caveau destiné aux membres de la famille Laffitte est placé au bout d'une petite avenue, voisine du rond-point au milieu duquel s'élève le monument de Casimir Périer. On a pensé que ce lieu ouvert conviendrait, mieux pour prononcer les discours, et à l'arrivée du char funèbre, le cercueil a été descendu et placé sur une estrade préparée à la hâte. Un cercle s'est formé, et après les salves exécutées par l'artillerie et l'infanterie, le silence s'étant établi, M. Pierre Laffitte a prononcé un discours que son émotion a souvent interrompu. «C'est le plus ancien ami de Jacques Laffitte, c'est son frère, a-t-il dit, qui prend la parole devant vous.» La voix altérée de M. Pierre Laffitte a permis à peine aux personnes les plus rapprochées de saisir quelques mots; des marques de sympathie ont accueilli ce témoignage d'affection fraternelle.

M. Arago a pris ensuite la parole. Il a raconté la vie de M. Laffitte, en y rattachant un tableau des temps qu'il avait traversés. Des marques d'une chaleureuse sympathie ont accueilli le passage où il a montré M. Laffitte sollicité de toutes parts pour le choix d'un gendre, allant chercher le fils d'un des hommes qui avaient illustré la France dans ses grandes luttes, et qui était tombé victime des réactions. L'orateur a aussi semé son discours de quelques anecdotes touchantes.

D'autres discours ont été prononcés par MM. Visinet (de Rouen) et Garnier-Pagès. Enfin M. Dupin aîné a dit un adieu touchant à cette tombe dont on s'est ensuite éloigné.

A la sortie du cimetière, une ovation qu'on a voulu décerner à Béranger, en dételant les chevaux de la voiture dans laquelle il venait de monter, a fait craindre un moment une collision. Mais l'intervention de la force armée, et plus

encore les exhortations de ce fidèle ami de Laffitte, ont fait comprendre aux jeunes gens qui s'étaient avancés qu'ils lui devaient de le laisser tout entier à son deuil, et de se retirer comme lui en silence.

Histoire de la semaine.

La loi sur l'enseignement secondaire a été votée par la chambre des pairs; 85 boules blanches ont donné une majorité à cette loi; 51 boules noires ont protesté contre son admission. Ce dernier chiffre est bien élevé sans doute, pour un chiffre d'opposition au Luxembourg; mais, il en faut convenir, il le paraît bien plus encore quand on songe que la même urne a vu se réunir et se confondre les boules blanches de M. Villemain et de M. de Montalembert, de M. Barthélémy et de M. de Montalivet. Lorsqu'une coalition de ce genre éveille des craintes et des manifestations aussi nombreuses dans une assemblée où les opinions sont bien calmes et les passions habituellement bien éteintes, que de boules noires ne doit-elle pas rencontrer dans un pays où, il ne faut pas se le dissimuler, les fils des croisés ne sont pas en majorité. Nous sommes donc, plus que jamais, portés à croire, et nous nous pensons autorisés à dire que, pour avoir été très-pénible et très-long, le débat n'en sera pas moins stérile: et que si, pour la forme, on croit devoir porter au palais Bourbon, dans le courant de cette session, le projet adopté, on ne se souciera pas de le faire arriver à l'état de rapport ni cette année, ni aucune autre année de la législature.

La chambre des députés a entendu développer, samedi dernier, la proposition relative aux conditions de cens que quelques conservateurs désirent de voir imposer à la faculté de translation du domicile politique. Cette proposition a été prise en considération, en quelque sorte à l'unanimité; mais des motifs bien différents ont déterminé ce vote uniforme. Pour les uns, c'était un moyen de jouir en paix, dans leur arrondissement, de la majorité qu'ils sont arrivés à s'y créer, et de ne pas avoir à redouter que des déplacements d'électeurs, que des mutations d'inscription viennent créer des chances à un rival. Pour les autres, cette proposition, qui restreint sans profit et sans compensation la liberté de l'électeur, tout inadmissible qu'elle est, offre toutefois un avantage, celui de fournir l'occasion de remettre en question notre législation électorale, que les amis politiques des auteurs de cette motion déclaraient, il y a peu de mois, une arche sainte qu'il fallait conserver intacte. Il y a donc eu calcul des deux côtés; il est probable que le bon ne sera pas, en définitive, celui des nombreux parrains de la proposition. Quant à ses adversaires, le démenti que le parti conservateur vient de se donner est une bonne fortune, dont l'effet moral pourra leur profiter un peu plus tôt, un peu plus tard.

Lundi s'est engagé, dans la même enceinte, un de ces débats solennels qui marquent d'ordinaire les premiers temps d'une session, mais que l'on voit rarement captiver encore l'attention d'une chambre réunie depuis six mois. La gravité de quelques questions étrangères; l'enchaînement fatal des concessions faites, sans compensation aucune, à l'Angleterre par le cabinet actuel, dans la question de la Nouvelle-Zélande, dans celle de Taïti et à l'occasion des rapports à établir avec la Chine, tout cela, le souvenir de l'effet produit par la brochure de M. le prince de Joinville, et le talent de M. Berrier, qui a posé le débat, lui ont donné d'abord une importance et concourront à lui valoir un retentissement qui ne le cédera en rien à ceux des plus grands jours oratoires du commencement de la même session. Mais après une réponse de M. Guizot et une réplique de M. Billault, qui avaient maintenu la discussion à cette même hauteur, après quelques mots fort graves de il. Lanjuinais, qui tendaient à prouver que l'art de grouper les chiffres n'est employé dans le budget de la marine que pour persuader à tort au pays que le développement nécessaire est donné au matériel de ce département; après ce premier combat, qui avait rempli deux séances, M. Thiers est monté mercredi à la tribune. Son discours a roulé en entier sur les affaires de Montevideo. Jamais cet homme d'État n'avait su mieux captiver l'attention de la Chambre, n'avait rendu plus claire la proposition qu'il avait à développer, et mieux fait suivre à son auditoire la série de faits et de mesures sur lesquels il se fondait pour condamner le ministère. Il a rappelé que les nationaux que nous comptons sur les bords de la Plata, et dont M. le ministre de la marine avait dit la veille une poignée de Français, étaient au nombre de quinze à dix-huit mille; que presque tous ceux qui se trouvaient en état de porter les armes les y avaient prises à l'instigation du gouvernement français, pour faire une diversion contre Rosas, auquel nous avions alors satisfaction à demander. Il a montré que si cette légion étrangère ne s'était pas dissoute après le traité que nous avions signé, c'est que nous avions laissé Rosas violer immédiatement ce traité, attaquer l'indépendance de Montevideo, égorger des Français sur la rive orientale de la Plata, et tenir

assiégée depuis quinze mois entiers la ville où se trouvent réunis nos compatriotes, leurs familles et tous leurs intérêts. Il a montré nos premiers agents diplomatiques français, ceux qui avaient été le plus à même de suivre et d'apprécier les faits, désavoués par le cabinet et remplacés par d'autres agents dont les premiers actes ont été de déclarer dénationalisés ceux qu'il était de leur devoir de défendre, et de rompre avec l'État dont nous avions stipulé l'indépendance, pour se mettre à la suite de l'homme qui s'était fait un jeu de nos stipulations et de la vie des nôtres. Il a demandé la médiation entre Montevideo et Buenos-Ayres, ou de concert avec l'Angleterre, ou sans elle si elle refuse de s'en mêler. Il a demandé enfin que le blocus fût levé et interdit à Rosas comme violateur des engagements pris avec nous. M. le ministre des affaires étrangères, qui ne pouvait se dissimuler l'effet produit sur la Chambre par cet exposé accusateur, a demandé, pour pouvoir y répondre, que la parole lui fût accordée le lendemain; mais sur l'observation faite par M. Thiers que le lendemain, lui, qui sans doute aurait à répliquer au ministre, serait éloigné de la Chambre par des devoirs que plus que personne il avait à remplir; sur la motion faite par M. Odilon Barrot de faire trêve un jour à tous débats politiques pour se réunir dans un seul et même sentiment, et rendre tous ensemble un hommage funèbre à l'un des principaux fondateurs de notre liberté, la discussion a été ajournée au vendredi. Au moment où nous mettons sous presse, M. Guizot vient de rengager le débat. Force nous est donc de renvoyer à notre bulletin prochain l'analyse du complément de cette discussion si grave.

Nous avons dit les dangers qu'avait courus, les difficultés que n'avait pas su conjurer le chef d'expédition de la province de Constantine. M. le gouverneur général, qui en a entrepris une de son côté contre les Kabyles de l'est obéissant encore à Ben-Salem, a, le 12, rencontré un rassemblement de 8 à 10,000 Kabyles, aux environs de Delhys, qui a été défait par cinq bataillons faisant partie de la colonne expéditionnaire et par 600 chevaux arabes, soutenus par 80 chevaux de notre cavalerie. La perte des Kabyles, dans cette première affaire, a été évaluée à 300 ou 350 hommes. Elle ne nous a coûté que 3 hommes tués et environ 20 blessés.--Le 17, la même colonne a eu un nouvel et sérieux engagement. L'ennemi a laissé encore 3 à 400 hommes sur le terrain; mais, dans cette journée, nous avons eu à déplorer la mort de 40 des nôtres, dont l'officier de zouaves, et nous avons compté 60 blessés dans nos rangs.

Nous avons donné la première nouvelle du soulèvement du Valais. En une semaine, ce canton a été remué de fond en comble par des événements fort graves, dont le mouvement se fera sentir plus loin. L'insurrection véritable, qui était une réaction bien calculée, est partie du sein même du grand conseil; et, avec l'appui du conseil d'État, elle a soumis par la force des armes le parti qui lui résistait. Ce parti, appelé la Jeune Suisse, avait fait, en 1840, une révolution, un mouvement victorieux qui, en changeant l'injuste disposition par laquelle le Haut-Valais était maître du Bas-Valais, plaça ses hommes de talent à la tête des affaires. Profitant de la circonstance favorable d'un vorort catholique, le Haut-Valais organisa un coup de main pour rétablir cet ancien état de choses, puis réclama une intervention, que les cantons de Vaud et de Berne refusèrent au vorort, se fondant sur leur manière de comprendre le pacte qui ne donne pas au canton-directeur, mais à la diète seulement, une telle initiative dans les affaires cantonales. Au même instant, la levée en ruasse de la Vieille Suisse se fit, aidée par les milices régulières du gouvernement. Tout était préparé pour cela. Les compagnies du Bas-Valais, qui se portaient sur Sion, se laissèrent prévenir, et l'arsenal fut livré à leurs adversaires. Ceuxci, d'ailleurs, trouvaient des auxiliaires sur le territoire, même de leurs ennemis. Plusieurs des vallées transversales du Bas-Valais et leurs montagnards appartenaient à la Vieille Suisse et surtout au clergé. Ce sont ces paysans qui, postés derrière les colonnes Jeunes Suisses en marche sur Sion, leur ont coupé la retraite lorsqu'elles se repliaient devant les Hauts-Valaisans, ont intercepté leurs communications avec Saint-Maurice, et les ont forcées à se dissoudre en les mettant entre deux feux. Il y a eu un combat acharné au passage d'un torrent nommé le Trient. Les vaincus ont dû se sauver à travers le Rhône et les montagnes, avec mille périls. Ils se sont réfugiés dans le canton de Vaud, qui avait déjà donné asile à leurs familles effrayées. Les populations vaudoises, fort agitées, voulaient se mêler à la lutte et secourir leurs voisins. On a eu beaucoup de peine à dompter l'élan général. Mais des troupes ont été placées sur la Frontière, et le conseil d'Etat du canton de Vaud a envoyé en Valais l'un de ses membres avec une mission conciliatrice. Il s'agit maintenant de protéger le sort des vaincus dans leurs personnes et dans leurs biens; car leur cause politique est perdue pour le moment, et leur position, leur précédente conquête, anéantie. Le Haut-Valais a des troupes dans tout le pays. Il est de nouveau le maître. Comment usera-t-il de cette grande victoire, qui en est une aussi, dans toute la Suisse, pour le parti catholique et pour le parti conservateur? C'est la question grave qui reste à résoudre.

Oscar 1er, roi de Suède, de Norvège, des Goths et des Vandales, vient de

rendre une ordonnance beaucoup moins ridicule que ce préambule: il a révoqué le décret du 10 décembre 1812, qui, à la suite des événements de 1809 et 1810, interdit toute communication avec la famille de Gustave-Adolphe, à laquelle la couronne venait d'être retirée. Cette ordonnance est motivée sur la confiance que le nouveau roi a dans l'attachement de la nation pour lui et pour sa dynastie, et sur la conscience de la pureté de ses intentions propres. C'est là une noble action et un bon exemple.

Si l'attention s'est portée depuis quelques années sur l'Inde anglaise, sur les expéditions militaires qui y ont été faites et sur les gouverneurs généraux qui ont été plus ou moins brusquement appelés à régner à Calcutta, ce qui se passe dans la partie de l'Inde qui confine la Perse ne mérite pas moins qu'on l'observe. La Russie, qui, en 1837, n'avait pu, en prêtant à la Perse, sa vassale, ses officiers et ses armes, lui conquérir la place de Hérat, était depuis arrivée sans bruit au même but par d'autres moyens. Yar Mohamed, qui, en 1841, à la mort du shah Kamzan, s'était emparé de Hérat, a aussitôt reconnu solennellement la suzeraineté de la Perse. Voilà donc à quoi devait aboutir la courageuse défense de sir Potinger. Mais ce n'est pas tout: un envoyé' d'Yar Mohamed, le nouveau khan de Hérat, s'est présenté le 24 décembre 1843 à Caboul, où il a négocié et conclu le mariage de la fille de son maître avec le fils de Dost-Mohamed, le vainqueur des Anglais. Il se forme ainsi solennellement une alliance appuyée par la Russie, dans le but de réunir toute l'Inde centrale contre les oppresseurs de l'Inde orientale.

Si le résultat, si même les détails bien exacts des événements d'Haïti ne nous sont pas encore connus, nous savons un peu mieux les causes qui ont servi de prétexte à cette crise. Une lutte très-vive entre l'Assemblée et les ministres, des reproches d'inconstitutionnalité adressés à ceux-ci, une tentative de leur part pour se débarrasser de la censure des représentants, une répartition de la représentation trouvée inégale par certaines parties de l'île, notamment par la partie espagnole; l'ambition de la part de Santo-Domingo, à raison de son ancienne illustration, d'être la capitale et le siège du gouvernement, ont été autant de causes qui ont concouru à amener les événements qui ensanglantent encore la république haïtienne. Le mouvement des Cayes, qui s'est propagé jusqu'à Jérémie, a institué un nouveau pouvoir qui se place sous l'égide de la constitution et en réclame toutes les garanties contre le gouvernement de Portau-Prince et son président le général Hérard, qui combat en ce moment l'insurrection dans la partie espagnole, et n'a pas succombé, comme en avait couru le bruit, au milieu de tant de bruits contradictoires.

Un nouveau complot de nègres pour arriver à la liberté vient d'éclater à la Havane. Les journaux de Londres ont publié des correspondances de Cuba annonçant que quarante-cinq ou cinquante Anglais avaient été arrêtés par ordre du gouvernement, jugés et exécutés, comme compromis dans cette affaire, que trois cents autres étaient en ce moment détenus, attendant leur jugement, et n'ayant que trop lieu de craindre le sort de leurs malheureux compatriotes. Les nouvelles reçues au Havre contredisent les exécutions annoncées. Quant aux détentions, elles paraissent plus vraisemblables; mais on peut douter de l'exactitude du chiffre. Du reste, le gouvernement espagnol doit être éclairé sur les velléités de l'Angleterre pour la possession de l'île de Cuba, par le rôle que jouent les agents de la Grande-Bretagne dans cette colonie, et par ces récits exagérés à dessein pour se créer d'apparents griefs. Que le cabinet de Madrid prépare donc lui-même l'affranchissement, s'il veut déjouer sûrement toutes ces menées.

Le ministère portugais vient d'être modifié. M. Costa Cabral en fait toujours partie; mais il a choisi de nouveaux collègues, tous pris dans le parti absolutiste prononcé. Là encore la liberté ne pourra renaître que des excès du pouvoir.

La chambre des députés nous promet encore deux séances qui offriront tout le piquant des questions personnelles. M. Charles Laffitte vient d'être réélu à Louviers pour la quatrième fois, et pour la quatrième fois il va falloir se prononcer sur la validité de l'élection. Les faits et la position étant demeurés les mêmes depuis la dernière annulation, on annonce que la proposition sera faite de voter sans Discussion.--L'autre débat sera relatif à M. Jourdan, préfet de la Corse, que la cour royale de Bastia avait renvoyé devant la Chambre d'accusation pour des actes d'administration incriminés. Le conseil d'État a refusé de donner l'autorisation nécessaire pour la poursuite d'un fonctionnaire public. Ces actes sont aujourd'hui dénoncés à la Chambre par deux pétitions. Une Commission, qui a examiné l'une d'elles, conclut à l'ordre du jour; l'autre conclut au renvoi au ministre. La chambre va avoir à se prononcer entre ces deux conclusions contradictoires.

Un sinistre accident est arrivé mardi soir près de Gentilly, à la porte de Paris. Des ouvriers étaient occupés dans une carrière en exploitation aux environs, quand tout d'un coup, vers la fin de la journée, un éboulement considérable eut

lieu et ensevelit ou coupa la retraite à sept d'entre eux. Ceux qui avaient pu se sauver coururent aussitôt avertir les autorités de la commune, qui se rendirent sur les lieux du sinistre, accompagnées d'un grand nombre de travailleurs, et l'on se mit immédiatement en mesure de faire les fouilles nécessaires pour arriver à la découverte des sept hommes qui avaient disparu. Après trente-six heures de travail, on a entendu la voix des malheureux ensevelis. On put leur faire passer du pain et de l'eau-de-vie. Bientôt après ils étaient rendus à leurs familles. Mais par une fatalité cruelle, alors qu'on arrachait à la mort ces sept hommes qu'on pouvait regarder comme perdus, on a eu à déplorer la perte d'un de leurs libérateurs, victime d'un éboulement partiel.

Exposition des Produits de l'Industrie.

(5e article.--Voir t. III, p. 49, 133, 164 et 180.)

AGRICULTURE.

Labourage et pâturage sont les deux mamelles de l'État. Nous avons rapporté, dans un de nos précédents articles, cette maxime du grand ministre d'Henri IV, maxime qui servait de point de départ à toute sa science économique, axiome duquel il a fait découler, comme corollaire, la protection éclairée dont il entoura l'agriculture. Ne devons-nous pas aujourd'hui inscrire en tête de ce que nous avons à dire de la science agricole, cette maxime trop oubliée de nos jours, et rappeler à nos gouvernants qu'il ne suffit pas, pour présider aux destinées d'une grande nation, d'encourager le commerce et l'industrie, mais que c'est surtout l'agriculture qu'ils doivent mettre en honneur, le territoire de la France dont il faut améliorer et augmenter la production; car c'est derrière la charrue que l'État a, de tout temps, trouvé ses défenseurs, et le pays ses approvisionnements. Depuis quelques années, disons-le, on semble entrer dans la voie des encouragements: les améliorations agricoles attirent l'attention publique; mais qu'il y a encore loin de là à la véritable science, à la saine exploitation du sol! Pour une ferme remarquable, combien de milliers d'hectares présentent un spectacle déplorable; pour une exploitation intelligente, combien de méthodes routinières, combien de forces perdues, gaspillées! L'imagination recule à se rendre compte de cette immense activité dépensée en pure perte, de ces essais aveugles ou infructueux, parce que la science fait défaut!

N'est-ce pas encore aujourd'hui le cas de dire avec Olivier de Serres et dans son langage naïf: «On laisse le cultivement de la terre à de pauvres ignares, d'où vient qu'elle est si souvent adultérée.» Oui, il est temps que l'agriculture soit estimée ce qu'elle vaut, et qu'elle compte pour quelque chose dans les intérêts et les destinées du pays. Elle est loin de nous, il est vrai, l'époque où, dans le royaume de France, la libre circulation des grains était interdite, et où Paris pouvait mourir de faim sans que le Limousin pût venir à son secours et le faire participer à son abondance. Aujourd'hui, il n'y a plus de barrières de douanes, mais il y a encore ignorance, et c'est surtout l'ignorance qu'il faut combattre; quoi de plus affligeant, en effet, que de voir une source aussi immense de richesses nationales périr entre les mains qui devraient les faire valoir! La superficie de la France est de 52,700,279 hectares, consacrés, dans les proportions suivantes, aux divers genres de culture:

Terres labourables	25	559	152	hectares.
Prés	1	831	621	
Vergers, jardins		643	698	
Cultures diverses		951	934	
Landes, pâtis, bruyères	7	799	672	
Étangs, mares, canaux d'irrigation.		209	431	
Bois	7	122	315	
Vignes	2	134	822	
Forêts	1	209	133	

Total des superficies imposables. 50 765 078 hectares.

Ce tableau fait comprendre l'intérêt de premier ordre qu'il y a à améliorer la culture des terres labourables; leur superficie, qui s'est légèrement accrue par le défrichement des terres incultes et des bois, doit suffire à la nourriture d'une population qui va sans cesse en augmentant. Nous devons dire du reste que les progrès de l'agriculture, quoique lents, ont permis déjà de subvenir avec la même quantité de terres en culture, aux besoins de trente-quatre millions d'habitants, là où il y a un demi-siècle vingt-cinq millions d'individus vivaient misérablement. A quoi donc a tenu ce progrès? Nous n'hésitons pas à dire que

chaque parcelle de terre, et un intérêt d'autant plus vivace, que le propriétaire n'a souvent pas d'autre moyen d'existence. Nous savons que beaucoup d'économistes, et surtout les économistes anglais, se sont élevés avec force contre ce morcellement indéfini des terres. Nous savons qu'un réformateur moderne, frappé des inconvénients que présente en réalité la culture morcelée, a proposé de vastes associations agricoles, où chacun conserve son intérêt propre, tout en concourant au bien-être de tous. Nous sommes loin de regarder la division extrême des terres comme exemple d'inconvénients, et nous serons les premiers à appeler sur ce point de sages réformes. Mais nous disons que le premier résultat de la propriété est d'attacher l'homme au pays, de faire qu'il ne passe plus indifférent au milieu de ses semblables, car il peut se dire avec orgueil qu'il n'est point un membre inutile de la grande famille, que lui aussi il travaille pro aris et focis; et ce sentiment de dignité qui l'ennoblit à ses propres yeux le moralise et le rend ami de l'ordre et du progrès. Quant à la culture en commun, sans pousser le système jusqu'à la création d'un phalanstère, nous dirons qu'il existe en France une localité où les habitants ont mis en commun tout ce qu'ils pouvaient mettre sans renoncer à leur propriété, à leur individualité. Leur territoire, considéré comme appartenant à un seul, a été couvert d'un réseau de routes si admirablement tracées, que chacun peut arriver à son champ directement. Au moyen d'un fonds commun, ces chemins sont toujours entretenus en parfait état de viabilité. Cette localité, c'est celle que M. de Dombasle a illustrée, c'est Roville, et c'est une des plus riches de France.

c'est à la division des propriétés, qui a fait qu'il y a eu un intérêt attaché à

Les efforts d'hommes instruits et dévoués pour populariser la science agricole n'ont cependant pas été tout à fait infructueux, nous serions injustes de ne pas le reconnaître; un fait seul suffira d'ailleurs pour le prouver. Dans les temps où la plus aveugle routine condamnait les terres à rester en jachères ou à se reposer, comme on disait alors, une année mauvaise amenait une famine et des décès multipliés. Maintenant que le système des assolements est mieux entendu, qu'on a multiplié les prairies artificielles, introduit dans la culture les plantes pivotantes propres à la nourriture des bestiaux, cultivé en quantité la pomme de terre et la betterave, on offre à l'homme et aux animaux une nourriture plus variée, produite par des plantes que ne peuvent pas frapper à la fois de stérilité les mêmes intempéries des saisons, et des lors les grandes famines sont presque impossibles. Ainsi les disettes de 1789 et 1793 sont moins redoutables que celles de 1812 et 1817, et ces disettes ne sont plus que des chertés en 1830 et 1831.

Que faut-il donc à l'agriculture pour progresser? Il lui faut encore, nous devons le dire, bien des choses, dont nous allons indiquer quelques-unes en passant. D'abord le crédit foncier. Une des plaies de l'agriculture en France est le système hypothécaire: beaucoup de bons esprits se sont préoccupés de cette grave question, et se sont apitoyés sur le sort des infortunés cultivateurs rongés par les dettes hypothécaires: on a proposé, pour remédier à ce mal, un grand nombre de remèdes qu'il n'entre pas dans notre cadre de développer en ce moment.

Ensuite l'instruction pratique. Une des améliorations le plus vivement réclamées est la création de *fermes-modèles* dans tous les grands centres agricoles du royaume, où viendraient se former des jeunes gens qui, recevant là une instruction spéciale, substitueraient avec discernement les nouvelles méthodes à la routine. La France peut devenir le grenier de l'Europe; mais il faut que l'agriculture y soit honorée et appuyée, que les encouragements et les récompenses aillent chercher l'homme qui laboure lui-même son champ, aussi bien que le riche agriculteur qui améliore sur une grande échelle.

Une réforme à faire marcher de front avec celle du système hypothécaire est l'abolition de l'impôt du sel appliqué aux besoins agricoles C'est la une des graves questions où se trouve engagé l'avenir de l'agriculture. En effet, qui ne sait l'influence du sel sur la graisse des bestiaux? Là où la mer a pris soin, en se retirant, de laisser du limon salin, se trouvent les prés les plus beaux et les plus fameux bestiaux de France. Cette reforme se réalisera tôt ou tard, car l'agriculteur, l'économiste et le consommateur la réclament également.

Enfin, ce qui manque encore à l'agriculture, ce sont de bons instruments pour la culture et les récoltes. Nous avons à examiner aujourd'hui si les machines présentées à l'exposition cette année ont fait faire un grand pas à la science pratique qui occupe aujourd'hui tant de bras en France.

Commençons par signaler l'absence de l'homme qui a le plus fait pour l'agriculture, d'un homme que la mort a enlevé il y a peu de mois, et qui, à toutes les expositions précédentes, tenait le premier rang parmi ceux qui s'occupent de la science agricole. M. de Dombasle avait établi à Roville une fabrique d'instruments aratoires perfectionnés, et on y venait de loin; et même

des pays étrangers, entendre le bienveillant et savant cultivateur, admirer ses créations et acheter ses instruments. Il n'avait pas laissé une seule partie de l'agriculture en arrière: tout, depuis la charrue qui ouvre le sillon où le blé doit germer jusqu'au moulin qui doit le réduire en farine, depuis la plantation de la betterave jusqu'à sa transformation en sucre, avait été l'objet de ses études et de ses heureuses combinaisons. Il est mort; mais, après lui, de nombreux élèves conservent ses traditions, et améliorent dans tous les pays du monde la culture et le sort des cultivateurs.

Ce que nous avons remarqué en grande quantité à l'exposition, ce sont des charrues: chaque contrée veut avoir la sienne, chaque cultivateur qui réfléchit et raisonne fait son invention; mais, nous devons le dire, bien peu nous ont paru avoir atteint le but, qui est d'ouvrir un sillon bien égal et bien droit, et du diminuer le travail de l'homme et des animaux employés à manœuvrer la charrue. Quoique toutes les charrues ne soient pas également propres à être employées dans les mêmes circonstances, en raison de la diversité des terrains, il y a cependant des conditions générales auxquelles toutes doivent satisfaire. Une des plus perfectionnées, celle qui a fixé l'attention publique et attiré à son auteur, simple garçon de ferme, les encouragements et les récompenses, est la charrue Grangé; nous voudrions qu'il nous fût permis de donner à nos lecteurs une description succincte de cet ingénieux instrument, et ils verraient, en le comparant à ceux exposés cette année, que les combinaisons auxquelles se sont arrêtés les exposants ne présentent pas, à beaucoup près, les mêmes avantages; mais notre cadre ne comporte pas cette description.

Nous nous bornerons à décrire une charrue nommée par son auteur, M. Le Bachelle, araire avec support. L'auteur a cherché à réunir les conditions qui doivent avoir pour résultat la moindre résistance possible, au moyen du mode de répartition du frottement et de la pression exercée par la terre qu'ouvre le soc de la charrue. Cette répartition consiste à faire participer au frottement, dans une égale proportion, toutes les parties de l'instrument qui contribuent au déplacement de la terre. En outre, et par la raison qu'il est impossible d'exécuter convenablement tous les genres de labour avec la même charrue, l'auteur a disposé la sienne de manière à pouvoir employer des versoir» de différentes formes. Le mode de traction adopté pour cette charrue est le même que pour l'araire, qui, comme on sait, est privé d'avant-train: mais on peut à volonté y adapter un support, dans les cas assez nombreux où l'araire a besoin d'être maintenu; ce qui fait participer cet instrument aux avantages de l'araire et de la charrue ordinaire. Ajoutons que pour juger une charrue, c'est à l'œuvre qu'il faut la voir, et pas seulement dans un concours, mais dans une exploitation courante. Nous nous garderons donc bien de recommander celle dont nous venons de parler plutôt que telle autre; nous avons seulement voulu signaler quelques ingénieuses combinaisons qui nous ont semblé la distinguer.

Quand la terre a été ouverte, il faut y répandre la semence; on connaît le mode barbare généralement suivi dans les campagnes, qui consiste à jeter la semaille à la main et à faire ensuite passer la herse sur les endroits ainsi ensemencés. Par cette méthode, on a calculé qu'on perdait environ les deux tiers de la semence; aussi ne doit-on pas être surpris de voir un grand nombre de machines à semer à l'exposition; nous ne nous arrêterons pas à les examiner. Le problème à résoudre est de déposer avec mesure et une parfaite égalité la semence dans le sillon et à le recouvrir immédiatement. Mais il faut que la force dépensée pour obtenir cet effet ne présente pas une augmentation de prix sur le système actuel avec semaille à la main et recouvrement par la herse.

Puis viennent dans l'ordre des saisons, les machines à faucher, à moissonner, à battre le blé.

M. Lanu, avocat, a exposé une machine à moissonner, composée d'une paire de grands ciseaux portée sur des roulettes: les deux branches des ciseaux sont deux longues tiges de fer, terminées par une poignets, que l'homme manœuvre debout. De plus, sur les lames des ciseaux sont deux petites tringles de fer, qui déterminent, comme il convient, le renversement du blé coupé. Nous ignorons la valeur de cet instrument, qu'il sera bon de voir fonctionner.

M. Gaigan a exposé un faucheur mécanique. C'est une brouette à trois roues, deux grandes au milieu et une petite en avant. Autour de la petite roue et à égale distance l'une de l'autre, il y a trois faux qui tournent à la fois et sont placées aussi près de terre que l'on veut: le mouvement est donné par la marche de la brouette. Pour cette machine, comme pour la précédente, il faudrait assister à des essais. Cependant nous avons entendu dire à de bons agriculteurs qu'ils n'ignoraient pas que cette machine pût servir là où le foin est d'un prix élevé.

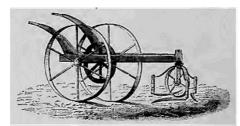
Quant aux machines à battre le blé, il y en a un grand nombre: nous nous bornerons à citer celles de M. Boulet, de M. Mittelette, de M. Lagrange, de M.

Midy et de M. Mothes de Bordeaux; cette dernière paraît réunir les suffrages des connaisseurs, parce que le blé y est battu en ligne droite, au lieu de l'être en ligne courbe, ce qui permet de conserver la paille autant que possible. Dans cette machine comme dans les autres, le blé est attiré par des rouleaux adducteurs.

L'innovation importante est d'avoir une aire mobile, qui rapproche ou éloigne la couche de blé à battre, suivant que cette couche est plus ou moins épaisse.

Il nous reste à entretenir nos lecteurs des machines de M. Quentin-Durand, qui a monté à Paris un atelier de machines agricoles perfectionnées et d'un prix tellement modéré, quelles sont abordables au plus pauvre agriculteur. Nous avons chois, pour en offrir les dessins à nos lecteurs, trois des machines les plus intéressantes, ce sont le hache-paille rotatif, le concasseur français et le crible à plan incliné. Le hache-paille est d'invention anglaise, mais il a été perfectionné et grandement amélioré par M. Quentin-Durand. Il a trois lames cintrées en hélice, et montées sur un cylindre en fonte. Le tranchant de ces lames passe et glisse obliquement sur une entretoise horizontale et près de deux cylindres tournant en sens contraire, et dont l'un est cannelé. Ces cylindres servent à amener la paille sous les couteaux. Il y a un avantage bien reconnu dans l'agriculture, à hacher la paille pour en nourrir les bestiaux, et notamment les moutons, qui la mangent avec avidité dans cet état.





Charrue de M. Le Bachelle.

Machine à

faucher de M. Gargan.

Le concasseur français diffère du concasseur anglais à cylindres cannelés, en ce que les cylindres y sont remplacés par des cônes cannelés en hélices et trempés; il est moins difficile à manœuvrer, ne peut se déranger par la maladresse de l'ouvrier, et les cannelures trempées permettent de raviver plusieurs fois les arêtes des hélices. Ce concasseur sert pour l'orge des brasseurs, l'avoine, et même pour la féverole et le blé de Turquie.



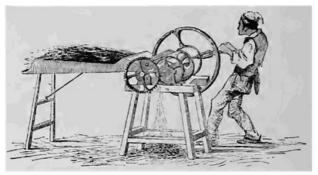
Concasseur, par M. Quentin-Durand.

Nous ne parlerons pas ici des diverses inventions relatives au nettoyage du blé. Il y a un grand nombre de tarares qui produisent d'assez bons effets, M. Quentinet. Durand en a exposé un qu'il intitule moulin ventilateur et cribleur, dans lequel il a introduit notables perfectionnements. Mais nous donnons le dessin d'un nouveau crible à plan incliné, qui



Crible à plan incliné, par M. Quentin-Durand.

compose d'une trémie et de deux grilles superposées: la première arrête les pierres et les ordures, qui se réunissent, au moyen de deux baguettes inclinées, dans une blouse qui les expulse; la seconde reçoit le blé, et laisse passer à travers ses mailles très-fines la poussière; la trémie est soutenue par une échelle en arc-boutant, qui permet à l'ouvrier de monter avec un sac ou un panier, et de la remplir. Ce crible a été adopté pour les magasins des régiments de cavalerie. Un ouvrier peut, au moyen de ce crible, nettoyer vingt hectolitres de grain par heure.



Hache-Paille, par M. Quentin-Durand.

Nous voudrions que des hommes comme M. Quentin-Durand, qui a consacré sa vie à des améliorations économiques, fussent signalés à la reconnaissance publique par les soins du gouvernement; et nous répétons, en terminant, à ceux qui sont à la tête de l'administration de l'agriculture, qu'il faut prodiguer les encouragements à la science agricole, et qu'ils doivent se rappeler qu'une des grandes solennités de l'empire chinois est le jour où l'empereur mène de sa main la charrue en présence de toute sa cour.

Chronique musicale.

Antigone, tragédie de Sophocle, traduite en vers français, par MM. Meurice et Vacquerie. Musique des chœurs par M. Mendelssohn-Bartholdy.--Les Chanteurs espagnols.



Scènes espagnoles: M. Ojéda, mademoiselle Masson.

L'Illustration a déjà raconté par quelle série de vicissitudes a passé cette œuvre antique, et quelles épreuves il lui a fallu subir avant d'arriver devant le public, un public français du dix-neuvième siècle!

L'entreprise était hardie, et plus d'un directeur aurait reculé à l'aspect de tant de difficultés et de périls. Celui de l'Odéon s'est obstiné. Grâces lui en soient rendues! Le brillant résultat qu'il a obtenu prouve à quel point les préoccupations de l'intérêt matériel sont encore loin d'avoir éteint parmi nous le goût des plaisirs de l'esprit, Scènes espagnoles: M. Ojéda, le culte raisonné, sérieux, sincère de l'art.

Il eût été sans doute matériellement impossible de représenter cette simple et

noble tragédie d'Antigone comme on la représentait jadis dans Athènes, et de reproduire le spectacle grec sans aucune modification. Les théâtres anciens étaient des cirques immenses, où le peuple tout entier venait s'asseoir. L'acteur se perdait au milieu de cet espace: ses traits s'effaçaient dans l'éloignement, et tous ces mouvements de physionomie, qui, chez nous, sont la source de si beaux effets, ne lui étaient d'aucun secours. Il était obligé de se grandir, de s'exagérer en tout, pour qu'il y eût moins de disproportion entre lui et les objets qui l'environnaient, le cothurne l'exhaussait de plusieurs pouces; il allongeait ses bras par des gantelets, il s'épaississait la taille, il s'affublait d'un masque beaucoup plus grand que son visage, et dont la bouche, toujours ouverte et revêtue de lames de métal, doublait la sonorité naturelle de sa voix. En un mot, l'acteur antique n'était, en réalité, qu'un grand mannequin dans lequel un homme s'enfermait pour lui donner le mouvement et la parole.

L'usage, les mœurs, et la loi elle-même, défendaient aux femmes de paraître en public sur un théâtre, et l'on peut facilement conclure de ce qui précède que l'habit et la forme du masque devaient suffire pour indiquer le sexe des personnages.

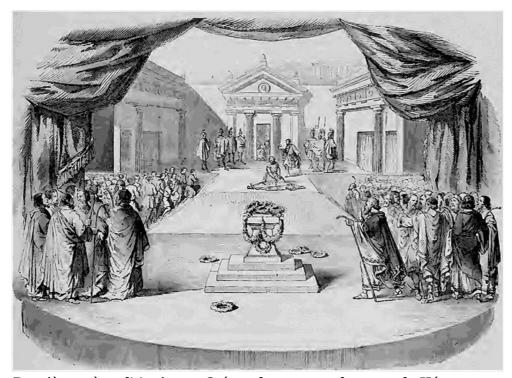
La déclamation des Grecs n'était point *parlée*, comme chez nous, mais *chantée*: elle consistait en une suite d'intonations régulières, et se développait au son de la lyre, qui en dirigeait les inflexions. C'était une sorte de récitatif qui, d'ailleurs, devait différer essentiellement du nôtre par sa marche et par son caractère. Nous savons seulement qu'il était coupé quelquefois par des ritournelles instrumentales, comme notre récitatif obligé.





Duel entre deux fanfarons andalous: Contrebandiers espagnols. MM. Ojéda et Cacérès.

Scène de



Dernière scène d'*Antigone*; Créon pleurant sur le corps de Hémon, son fils.



Costumes: Ismène, Mlle Vollet. Tirésias, M. Rouvière. Eurydice, Mlle Dupont, Créon, M. Bocage. Antigone, Mlle Bourbier. Hémon, M. Milen.

Quant à leur chant proprement dit, on ne peut s'en faire aujourd'hui qu'une idée approximative en écoutant certains chants religieux dont l'origine remonte aux premiers temps de l'Église. Mais qui oserait soutenir que le cours de dixhuit siècles, les révolutions politiques, l'invasion des races septentrionales et la longue barbarie du moyen âge ne les ont pas profondément altérés?

Il fallait donc prendre un parti, et ne tenter que ce qui était possible. C'est ce qu'a fait l'administration de l'Odéon avec beaucoup de tact et d'intelligence.

La décoration, réduite aux proportions de la scène moderne, reproduit en petit la décoration antique. Au fond, le palais du roi thébain; à droite et à gauche, deux entrées qui s'ouvrent l'une vers la ville, et l'autre vers la campagne. Sur le devant, l'avant-scène, plus basse que la scène de quelques pieds, et destinée aux évolutions du chœur. Au milieu de l'avant-scène, l'autel de Bacchus, en l'honneur duquel ces solennités étaient célébrées. Puis un double escalier qui réunit la scène et l'avant-scène.

Les costumes ne sont pas moins exacts que la disposition du théâtre. Ils ont été dessinés par M. L. Boulanger, d'après les modèles antiques qu'on a eu lieu d'estimer les plus fidèles.

La traduction suit l'original pas à pas, phrase pour phrase, souvent même vers pour vers. Elle ne se borne pas à rendre le sens du poète grec: elle reproduit jusqu'à un certain point la couleur de son style, la nature de ses images, la forme et l'allure de ses périodes, l'élan de ses mouvements passionnés Le travail qu'avaient entrepris MM. Meurice et Vacquerie présentait des difficultés effrayantes: ils les ont surmontées avec un rare bonheur.

Non pas qu'ils n'aient subi quelquefois de dures nécessités, et fait, de parti pris, quelques sacrifices. C'est un rude labeur que de faire entrer de force dans un moule nouveau des pensées qui ont déjà reçu antérieurement une autre forme! Souvent l'arrangement et le bon choix des mots en souffre, et aussi l'harmonie du vers. Mais ce qu'on aurait le droit de reprocher à MM. Meurice et Vacquerie dans un ouvrage original, il faut les en louer dans une traduction. Ils se sont oubliés en présence de leur auteur; ils se sont immolés à Sophocle: noble dévouement qu'on ne saurait trop applaudir!

Au surplus, ces sacrifices dont nous parlons ont été rares. Leur ouvrage abonde en vers heureux, et il y en a de très-remarquables. Jamais poète ancien ou moderne,--Virgile excepté,--n'a été traduit en français avec une précision plus simple à la fois et plus élégante.

Rien de moins compliqué que le drame de Sophocle; rien qui soit plus pauvre d'événements et de péripéties, et plus étranger à tous ces moyens d'effet qu'a inventés l'art moderne. Une seule question s'y débat: Polynice recevra-t-il, ou non, les honneurs de la sépulture? Créon l'a condamné à errer éternellement sur les bords du Styx, et menace de mort quiconque enfreindra ses ordres: Antigone se dévoue. On la saisit, on l'amène au tyran, qui ordonne son supplice.

Après le crime vient l'expiation. Hémon, le fils unique et chéri du roi, aimait Antigone: il va se tuer sur son cadavre. La reine apprend la mort d'Hémon, et se poignarde à son tour en maudissant son époux. Créon reste seul, vaincu, brisé, appelant la mort à son secours, et déjà plus mort que les morts, comme il dit lui-même.

Voilà tout; mais n'est-ce point assez? et n'imagine-t-on pas quel puissant intérêt doit s'attacher à cet héroïque dévouement de la fille d'Œdipe, et au poétique développement des nobles passions qui l'animent? Et quand le roi, si longtemps cruel et inflexible, reparaît à la fin, rapportant dans ses bras le corps inanimé de son fils; lorsque, agenouillé devant ce cadavre sanglant, il écoute l'esclave qui lui apprend la mort de sa femme, et qu'il reste là, courbé sous la main des dieux, abattu, gémissant, et criant quatre fois *Malheur!* ne voit-on pas combien un tel spectacle et une si grande leçon doivent frapper l'imagination des hommes?

Il ne faut donc pas que l'on s'étonne de la foule qui assiège chaque soir les abords de l'Odéon, ni du respect religieux avec lequel on assiste au lent développement de cette action si simple et si attachante, ni des émotions qui agitent l'auditoire, et des transports d'admiration qu'il fait éclater pour ces sublimes beautés du poète grec, auxquelles des poètes français viennent de rendre la vie et la jeunesse. L'art grec n'a pas une allure aussi régulière que le nôtre, à beaucoup près, ni des formes aussi savamment étudiées; mais le fond fait oublier la forme, et, de quelque manière qu'on les présente, les grandes pensées, les nobles passions et les beaux vers font toujours leur effet sur les esprits délicats de tous les pays.

Quel malheur que le travail de M. Mendelssohn n'ait pas la même valeur que celui de MM. Meurice et Vacquerie! Sans faire précisément de la musique grecque, on pouvait essayer du moins de s'en rapprocher. Il nous en reste quelques échantillons: nous connaissons le principe de leur tonalité, qui n'avait rien de commun avec la nôtre, et, si la tradition ecclésiastique n'a pas fidèlement conservé les habitudes musicales d'autrefois, elle met du moins sur la voie l'artiste savant et consciencieux qui en voudrait tenter la restauration. M. Mendelssohn-Bartholdy pouvait en essayer une à peu près semblable à celle qu'exécutent nos architectes modernes, à qui deux colonnes rongées par le temps et un pan de muraille à demi écroulé suffisent quelquefois pour reconstruire sur le papier un monument antique.

M. Mendelssohn n'a pas poussé l'ambition si loin. Il est resté dans la tonalité moderne. Il a fait de la mélodie, du rhythme, de l'harmonie, de l'instrumentation modernes, et c'est au point de vue moderne que son œuvre doit être examinée.

M. Mendelssohn est un homme d'un grand talent et qui a déjà fait ses preuves. Nous n'avons pas besoin de dire que son instrumentation est habilement traitée, que ses voix sont généralement bien disposées, que son harmonie est très-correcte. Cela est connu d'avance: un ouvrage de M. Mendelssohn ne saurait être autrement. Mais y a-t-il dans celui-ci, à une dose suffisante, de l'inspiration, de la verve, du mouvement, de l'expression, de l'intérêt mélodique ou harmonique? Nous voudrions bien dire: oui, et notre respect pour la vérité nous oblige à dire: non.

«Que cela est beau!» s'écriait-on de toutes parts dans une réunion où Chapelain venait de lire un poème de cette célèbre Pucelle, aujourd'hui si complètement oubliée. «Sans doute, dit tout bas la duchesse de Longueville en étouffant un bâillement; c'est bien beau mais c'est bien ennuyeux!»

La bruyante admiration que certains auditeurs, à la première représentation, prétendaient éprouver pour les chœurs d'*Antigone*, nous a remis en mémoire l'histoire de madame de Longueville et son observation si naïvement judicieuse.

Nous n'analyserons pas les sept ou huit morceaux que renferme la partition de M. Mendelssohn. Nous serions exposés à répéter trop souvent les mêmes remarques elles mêmes reproches. Peu d'invention mélodique, peu ou point d'expression, rhythmes lourds et monotones... Mais n'insistons pas sur des vérités pénibles, et terminons, en faisant une exception pour le chœur du cinquième intermède, l'hymne à Bacchus, qui a du moins une partie des qualités dont les autres morceaux sont dépourvus.

--Il y a eu dernièrement, au Théâtre-Italien, une représentation curieuse à quelques égards. Deux chanteurs espagnols, MM. Ojéda et Cacérès, ont exécuté plusieurs morceaux d'un opéra espagnol, composé à Madrid par M. Basili. L'introduction de cet opéra ouvrait la marche. Ce sont des contrebandiers réunis dans une posaja, qui boivent, chantent, et aussi se querellent et se gourment un peu, ce nous semble. La musique de M Basili rend avec une certaine vivacité ces divers incidents.

Un autre morceau de ce compositeur a fixé l'attention de l'auditoire. Une cantatrice exécute la cavatine de *Norma*. Un dilettante castillan ne peut contenir son admiration, et l'exprime en chantant de la manière la plus plaisante, pendant que la prima donna poursuit sa tâche avec un sang-froid imperturbable. Ainsi l'air tragique de *Norma* devient tout à coup un duo bouffe. Cette idée est originale, et l'effet du morceau est assez piquant.

Il est à regretter seulement que les airs espagnols aient tous le même rhythme et la même physionomie. Toujours du plaisir n'est plus du plaisir, dit Zadig.--Toujours du boléro... Mais respectons les goûts d'autrui, même quand nous ne les partageons pas.

Le dernier des Commis Voyageurs.

(Voir t. III, p. 70, 86, 106, 118, 138, 150, 170, 186 et 202.)

X.

L'ANCIEN ET LE MODERNE.

«Jeune homme, poursuivit Potard en donnant à sa voix un accent de plus en plus solennel, vous vous tromperiez étrangement si vous ne voyiez dans ma confidence que le désir de vous distraire et d'intéresser votre curiosité. Voici bien des années que ce secret demeure enseveli dans mon cœur, et vous êtes le seul homme en faveur de qui je me sois départi de ma réserve. C'est la fatalité qui le veut; ce secret doit être désormais le vôtre comme le mien. Il est des choses qu'il fallait vous apprendre avant de vous demander compte de vos intentions et de vos desseins. Maintenant, monsieur Beaupertuis, répondez-moi d'une manière catégorique, avec franchise, avec loyauté. Songez-vous à mettre à couvert l'honneur d'une jeune fille que vous avez séduite? Consentez-vous à épouser ma Jenny, l'enfant d'Agathe? Voyons, expliquez-vous.»

Pendant tout ce récit, Édouard avait eu le temps de prendre une détermination et de préparer son rôle. Aussi fut-ce de l'air le plus naturel du monde qu'il répondit;

- «Mais vraiment, père Potard, je ne sais ce que vous voulez me dire! L'amour paternel vous égare; en quoi puis-je être mêlé à tout ceci?
- --Jeune homme, reprit le voyageur en s'emparant de ses deux mains, prenez-y garde, votre sang-froid m'exaspère. Voilà une dissimulation qui est bien de notre époque! L'hypocrisie à côté de la trahison!
- --Monsieur Potard! s'écria Beaupertuis s'animant à ce reproche.
- --A la bonne heure, vous vous fâchez; j'aime mieux çà. Jeune homme, vous devez penser qu'à mon âge on ne se jette pas dans les choses à l'étourdie. Les modernes sont des roués, je le sais; mais ils n'en sont point encore à peloter les anciens. Donc, pas de mauvaises défaites; ce serait du temps perdu. Traitons ceci d'après les procédés d'autrefois, s'il vous plaît. Dites-moi tout uniment non, et je verrai ce qui me reste à faire; mais quant à battre la campagne et à me glisser entre les mains, ne l'espérez pas, Beaupertuis! Je vous tiens, saprelotte, et je ne vous lâcherai pas.
- --Monsieur Potard, reprit le jeune homme d'un ton calme, vous êtes monté et prévenu; vous êtes le jouet d'un malentendu et d'une méprise; cela excuse à mes yeux ce que vos paroles peuvent avoir de blessant. Parlez donc, expliquezvous avec plus de détail, et que je sache au moins sur quoi vos soupçons sont fondés.»

En prononçant ces mots, Édouard avait pris des airs si diplomatiques et un aplomb si étudié que l'irritation du voyageur ne lit que s'en accroître.

- «Ah! il faut des preuves? s'écria-t-il; nous marchons le code à la main; je joue au magistrat! Encore la méthode moderne! Les séducteurs d'aujourd'hui se mettent en règle avec la loi! A moins de les prendre la main dans le sac, ils se tirent de qualité. Très-bien! Vous voulez des preuves, monsieur Beaupertuis? alors écoutez!
- --J'écoute! répondit Édouard sans rien perdre de sa tranquillité.
- --Je veux bien, jeune homme, que vous ayez une pauvre idée de la perspicacité de vos chefs de file. Le mépris de l'âge et de l'expérience est encore une invention récente; mais il ne faut pas en abuser. Par exemple, si simple que soit un homme, croyez-vous qu'il puisse se méprendre sur le motif qui vous guidait, lorsque je vous surpris dans ma maison, sur le palier de mon appartement?
- --Mais il me semble, dit Édouard, que je vous donnai alors une explication, et qu'elle parut vous satisfaire.
- --Vous voyez que non, Beaupertuis. Et plus tard, quand nous eûmes quitté la place Saint-Nizier pour aller loger aux Brotteaux, pensez-vous que je me sois trompé sur l'apparition nocturne qui troublait mon repos? Vous entriez alors chez moi à la faveur des ténèbres, jeune homme, et par le chemin des voleurs.
- --L'accusation est grave, monsieur; quelles sont vos preuves? répliqua Édouard avec son calme imperturbable.
- --C'est cela, des preuves! toujours des preuves! Procédé moderne! Nous sommes ici comme aux assises. On fait un appel à la conscience d'un homme, et il vous répond par des arguments d'avocat. Vous verrez qu'il faudra désormais faire constater les séductions par huissier, et fournir le témoignage judiciaire du déshonneur de nos enfants! Oh! les modernes! les modernes! Mais où avez-vous donc le cœur, malheureux!
- --Voyons, père Potard, dit Édouard en l'interrompant, ne vous exaspérez point ainsi. Vous êtes la victime d'une illusion, c'est tout ce que je puis vous dire. Voici trois ans que je n'ai pas mis les pieds à Lyon. Toujours en voyage! toujours!
- --Je vous attendais là, jeune homme. C'est vrai: vous êtes un tacticien habile; quand le moderne se mêle d'intriguer, il n'y épargne pas la façon. Vous avez dressé ce finaud d'Eustache, et il vous sert à dépister les chiens. Pour tromper un Argus incommode, rien ne vous a coûté, ni les lettres venues de loin, ni le timbre de la poste, ni la complicité de votre commis. Ah çà! vous nous prenez donc pour des buses, pour des oies domestiques, pour des pingouins? ajouta le voyageur en se croisant les bras avec indignation. Est-ce que vous vous imaginez que nous sommes nés d'hier, jeune homme, et que nous ne voyons pas des ficelles qui sont grosses comme des câbles?»

Potard était si évidemment monté, que Beaupertuis, malgré toute son assurance, n'osa pas l'interrompre d'une manière ouverte, et se contenta de jeter les yeux à droite et à gauche comme un homme qui voudrait quitter la

partie.

«Ah! des preuves! poursuivit son interlocuteur; il vous en faut absolument? Cherchons donc s'il n'en existe pas quelqu'une. Qui sait si le hasard, dans sa justice aveugle, n'aurait pas trahi le coupable?»

Édouard devint plus attentif et examina le vieux voyageur avec défiance. De son côté, Potard cherchait à le pénétrer avec un regard plein de menace et d'ironie. En même temps il étendait la main vers l'oreille gauche du jeune homme.

«Qu'avez-vous donc là, monsieur?» lui dit-il.

Beaupertuis ne put se défendre d'un moment de trouble; mais ce ne fut qu'un oubli imperceptible, la durée d'un éclair.

«Où donc, monsieur? répondit-il froidement.

 $\operatorname{\operatorname{\mathsf{--Ici}}}$, poursuivit Potard avec quelque impatience, sous mon doigt; touchez donc votre cartilage.»

Le jeune homme, comme pour se rendre à l'invitation de Potard et avec une insouciance affectée, porta la main à son oreille.

Bah! dit-il, une écorchure!

- --Une écorchure! s'écria Potard dont les yeux s'enflammaient de colère. Bien trouvé! explication moderne! Monsieur, monsieur, ajouta-t-il en s'échauffant, les écorchures ne laissent pas des cicatrices de ce calibre: c'est un trou de grenaille que vous avez là, monsieur; et ce trou, c'est mon fusil qui l'a fait, la nuit où vous sortîtes de chez moi à la dérobée, en fuyant devant ma vengeance comme un filou, comme un malfaiteur.
- --Vous m'injuriez gravement, monsieur Potard, dit Beaupertuis avec quelque fierté.
- --Vous n'êtes pas au bout, jeune homme, et vous me traînerez en police correctionnelle si cela vous convient. Genre moderne; vous êtes digne d'en user. Voyez-vous, je vous ai conduit ici avec l'intention de vous prendre par les sentiments. C'est dans ce but que je vous ai raconté mes aventures et les circonstances romanesques au milieu desquelles ma Jenny est née. Je voulais vous toucher, vous amener ainsi à un aveu. En me dépouillant entièrement pour ma fille, je croyais faire une part suffisante à la question d'intérêt, et je comptais sur votre désintéressement pour ajouter ce qui peut manquer de ce côté. C'était une expérience; il s'agissait de savoir si vous aviez de l'âme: j'ai trouvé chez vous un caillou en place du cœur.

--Monsieur!

--Oui, monsieur, et vous n'êtes pas le seul. C'est encore une découverte moderne; l'égoïsme et l'intérêt pétrifient tout aujourd'hui. Voici un quart d'heure que je vous observe: vous n'avez pas eu un seul élan généreux, pas une inspiration naturelle. Vous avez tout calculé; vos gestes, vos paroles, votre contenance.

-- Monsieur Potard...,

--Laissez-moi achever, jeune homme, et nous réglerons nos comptes ensuite. J'ai donc essayé de toucher votre cœur: il est resté insensible. Maintenant, retenez bien ceci: le séducteur de ma Jenny n'aura de repos ici-bas que le jour où sa faute aura été réparée. Je n'ai pas placé toutes mes affections sur une seule tête, tremblé pour elle toute ma vie, épuisé ce que la tendresse d'un père peut imaginer de dévouement et de soins, sacrifié à cette enfant mon bonheur, mon repos, ma gaieté même, pour que l'œuvre de tant d'années vienne se flétrir au contact d'un Machiavel blasé avant l'âge, d'un tartufe, d'un Escobar, d'un jésuite...

-- Monsieur, ces insultes...

--Prenez-les comme vous voudrez, jeune homme, s'écria Potard avec emportement: je ne rétracte rien. Allez, vous n'êtes pas au bout. Ah! vous voulez ruser avec moi, jouer au fin et me gorger de couleuvres! Eh bien! je m'attache à vos pas pour ne plus vous quitter: je deviens, dès aujourd'hui, votre cauchemar, votre spectre, votre statue du commandeur: je vous entraînerai aux enfers s'il le faut, plutôt que de vous lâcher. Si vous voulez que nous nous battions, nous nous battrons, à l'épée, au pistolet, à la carabine, au canon-Paixhans, comme vous voudrez; nous nous battrons dix fois, vingt fois, trente

fois, jusqu'à ce que je vous aie laissé sur le carreau. Vraiment, ce serait un rôle trop commode que celui de séducteur. On aperçoit une jeune fille à la promenade, on la suit, elle a le malheur de remarquer cette attention, l'imprudence d'y répondre, et, de faiblesse en faiblesse, elle en vient jusqu'à l'oubli de son honneur. C'est bien: il ne reste plus au suborneur qu'à s'en vanter lâchement avec quelques amis, et à voler vers d'autres conquêtes. Voilà de vos calculs, messieurs les Lovelaces! Et l'avenir de cette jeune fille brisé en un jour, et les larmes de sang que va verser un père en voyant le deuil et la honte assis sur le seuil de sa maison, tout cela vous importe peu; il n'y a pas même place dans vos âmes pour le remords. Monsieur Beaupertuis, ajouta Potard en élevant la voix avec véhémence, avec moi il n'en ira point ainsi: vous ne porterez pas aussi gaiement le poids de votre crime; vous ne m'aurez pas plongé dans le cœur un poignard empoisonné sans que j'essaie de vous rendre mal pour mal, blessure pour blessure. Plutôt que de laisser un pareil outrage impuni, voyez-vous, monsieur... je ferais un exemple... un exemple épouvantable... je vous assassinerais.»

En prononçant ces derniers mots, Potard avait porté les mains sur son interlocuteur et l'avait saisi au collet. Sa figure bouleversée, ses yeux injectés de sang, indiquaient à quel degré d'exaspération il était parvenu, Beaupertuis comprit, à la vigueur des phalanges qui le contenaient, que la partie ne serait pas égale pour lui; sans rien perdre de son sang-froid, il essaya de conjurer le danger par une diversion:

«Monsieur Potard, dit-il, ne vous laissez pas emporter; cela n'arrange rien. En aucune manière, il ne me convient de paraître céder à la violence.»

Le voyageur ne lâchait pas prise et continuait à secouer le jeune homme sous son poignet de fer.

«J'en aurai le cœur net, s'écriait-il, je vous briserai en dix mille morceaux. Perdre mon enfant! Beaupertuis, vous me pousserez au crime.»

Cependant, cette fureur s'étant un peu calmée, Édouard put espérer de se faire entendre.

- «Monsieur, poursuivit-il, avant de descendre à une scène indigne de vous et de moi, peut-être auriez-vous dû vous assurer davantage de l'exactitude de vos soupçons. Et si vous vous trompiez!
- --Encore! répondit Potard que l'impatience regagnait.
- --Assez de voies de fait, s'il vous plaît, monsieur. Je me mets à vos ordres. Que vous faut-il? La preuve de votre méprise? je vous la fournirai.
- --Comment cela, jeune homme?
- --Chez moi, dans trois jours, le temps d'écrire à Lyon. Je vous quitte peur aller me mettre en mesure.»

En même temps Édouard fit un pas vers la porte, mais le voyageur le prévint et lui barra le passage.

- «A merveille! dit-il, encore une combinaison moderne; une fois hors d'ici, vous prendriez la clef des champs, et il me faudrait retrouver votre piste. Le jeu est vieux, monsieur Machiavel, tâchez de nous en servir d'un autre.
- --Mais vraiment...
- --Non, vous dis-je, je vous tiens, vous ne m'échapperez plus. Il faut que tout ceci s'éclaircisse, voyez-vous; je ne suis pas un père de comédie. Cependant, causons. Vous demandez du temps, vous en aurez, mais sans me quitter d'une semelle. Voici ce que nous allons faire. Écoutez-moi.
- --Je vous écoute.
- --Nous allons rouler hors de Dijon tous les deux; nous prendrons le coupé pour Lyon. Une fois là, je vous conduis auprès de Jenny et de Marguerite, et vous vous expliquerez devant elles. Après cette entrevue, si j'ai tort, je vous offrirai toutes les réparations du monde, qu'en dites-vous?»

Pendant que Potard livrait ainsi son dernier mot. Beaupertuis avait rapidement réfléchi, et ce fut sans la moindre hésitation qu'il répondit au voyageur;

- «J'accepte vos conditions.
- --Eh bien! venez, s'écria Potard; et pour que Je vous aie toujours sous la main, nous n'aurons plus qu'une seule chambre. Avec les modernes, il faut avoir l'œil

XI.

A LYON.

Avant de suivre Potard et son compagnon dans l'épreuve décisive qu'ils poursuivent, il convient de jeter un coup d'œil en arrière pour fixer la situation de quelques personnages du cette histoire.

L'instinct paternel n'avait pas trompé notre héros: sa Jenny avait été séduite par Édouard, et cette séduction ne différait guère de celles qui atteignent les jeunes filles du peuple dans leur premier épanouissement. Les circonstances en étaient toutes simples, toutes vulgaires; l'ignorance de l'enfant avait merveilleusement servi les calculs d'Édouard; quelques mots d'amour suffirent pour l'exalter et la vaincre.

Comment eût-elle résisté? Marguerite n'était pour elle ni un conseil ni un guide. Une mère seule peut deviner les premières impressions qui naissent dans un cœur, surveiller cette effervescence, la dominer et empêcher qu'elle n'aille jusqu'à une faute. Jenny avait reçu des éléments d'éducation, et Marguerite avait soin de la maintenir dans quelques pratiques de piété; mais ce qui devait être une sauvegarde se changea précisément en écueil. En fait de lectures, la jeune fille se sentit bientôt entraînée vers celles qui parlaient à son imagination et la peuplaient de héros de fantaisie. Elle lut des romans, et son âme naïve fut troublée par les passions fiévreuses qui y règnent. Aussi le premier regard d'amour que lui adressa un jeune homme fut-il le signal de sa défaite; l'occasion seule manquait encore, mais elle ne tarda pas à se présenter.

Potard avait séjourné à Lyon, il aurait pu opposer à la séduction les ressources de l'expérience, écarter de Jenny le poison que versent les cabinets de lecture, défendre la place contre les ruses des assiégeants. Mais les affaires tenaient le voyageur éloigné pendant plus de dix mois dans le cours de l'année, et sa fille disposait ainsi d'une liberté à peu près sans limites. D'ailleurs, par la position équivoque qu'il avait prise, Potard s'était volontairement privé d'une partie de son ascendant sur Jenny. Elle l'aimait sans le craindre, et, loin de lui obéir, elle en avait fait l'esclave de ses caprices. Notre héros portait ce joug avec plus d'amour que de sagesse; les mutineries de son enfant l'enchantaient, il en provoquait chaque jour de nouvelles; et ce fut ainsi qu'elle s'éleva, libre comme l'air, et contenue seulement par son excellente nature. Marguerite, quand on la poussait à bout, grondait bien de temps à autre; mais la bonne femme ne savait pas résister non plus aux caresses de sa Jenny. Il suffisait que la jeune fille se jetât dans ses bras pour que la Bourguignonne fondit en larmes et se sentit désarmée.

Ainsi grandit la fille d'Agathe, marquée, comme sa mère, du sceau de la fatalité. Tous les dimanches, sa nourrice, en bonne chrétienne, la conduisait à l'église du Saint-Nizier; cette circonstance, hélas! précipita la chute. Au nombre des élégants qui venaient papillonner autour des fleurs de beauté répandues dans la nef et dans les chapelles, Édouard Beaupertuis était l'un des mieux gantés et des plus assidus. Il remarqua Jenny, et fit tout au monde pour en être remarqué. Rien ne prête autant au trouble des sens que le recueillement du lieu saint, les parfums qu'on y respire et ces sons de l'orgue, voilés ou impétueux, qui semblent vibrer à l'unisson des cordes de l'âme. Bien des passions mondaines naissent dans une enceinte ou ne devraient éclore que des pensées chastes et des inspirations spirituelles. Notre nature est si prompte au péché qu'elle s'arme de ce qui est destiné à la vaincre; tout lui sert de prétexte; elle se joue des chaînes qu'on lui impose. Pendant que Marguerite, agenouillée sur les dalles du temple, le rosaire en main et la prière sur les lèvres, s'absorbait consciencieusement dans ses devoirs religieux, Jenny échangeait avec Édouard des regards pleins d'ivresse et les signes d'intelligence à l'usage des amoureux. Une fois arrivée là, rien ne pouvait la défendre, et sur cette pente glissante elle roula promptement vers l'abîme. Aucune difficulté de position, aucun embarras de surveillance ne la protégeaient; elle n'essaya pas même de se garantir d'un péril qu'elle ignorait, et s'abandonna à ce premier penchant avec l'imprudence du son âge. A seize ans calcule-t-on jamais?

Dés ce jour Édouard fut le maître absolu des volontés de cette enfant; il exerça sur elle un empire sans bornes. Elle devint son esclave et ne s'appartint plus. Ni Potard, ni Marguerite ne furent plus rien pour elle: elle attendait le mot d'ordre du dehors, prête à tout trahir plutôt que de déplaire à celui qu'elle aimait. Beaupertuis, on l'a vu, était un de ces esprits froids qui pèsent leurs actions et ne se déterminent qu'après un long calcul. Il façonna Jenny à sa guise, la rendit impénétrable pour d'autres que lui, s'en fit un instrument docile, et l'isola des influences qui pouvaient balancer la sienne. C'est ainsi qu'il était parvenu à maintenir dans leurs rapports un mystère qui en doublait le charme et en garantissait la sécurité. La jeune fille se trouvait fascinée à ce point que jamais elle n'avait interrogé Édouard sur ses intentions, ni étendu sa pensée jusqu'aux conséquences de sa faute.

Beaupertuis avait besoin de ce dévouement aveugle: il servait ses plans et aidait à ses projets. Le jeune homme trouvait dans Jenny une maîtresse qu'il lui eût été difficile de remplacer; il y tenait donc, et beaucoup, mais à ce titre seulement. Il avait tout pesé, il ne pouvait pas en faire sa femme. C'était un jeune homme prudent et avisé, comme tous les enfants du siècle. Il avait calculé une sa figure, sa fortune et sa position représentaient une dot du deux cent mille francs, et il s'était dit qu'il ne marcherait vers l'autel qu'à ce prix. Encore, en véritable commerçant, tenait-il ses prétentions plus haut afin de pouvoir au besoin en rabattre quelque chose. En attendant, Jenny était une distraction fort convenable, un moyen de passer, sans ennui et sans impatience, les heures du célibat. A vingt-cinq ans, d'ailleurs, rien n'est pressé en fait d'établissement, Édouard pouvait prolonger pendant quelques années encore cette chasse aux grosses dots et aux riches héritières. Tels étaient les calculs de cet habile jeune homme, et eussent ils été moins sages, son père aurait pris soin de les rectifier. Le chef de la maison Beaupertuis était un de ces hommes qui n'apprécient les choses qu'en raison de ce qu'elles rendent, et qui demandent à un sentiment à quoi il est bon et ce qu'il peut rapporter. Cette race qui peuple aujourd'hui notre corps électoral et nos deux Chambres, trouvait dans le chef et fondateur de la maison Beaupertuis la personnification complète de ses préjugés et de ses tendances. L'honneur, mot sonore et creux! l'amour, agréable chimère! Le dévouement, erreur d'un autre âge! Le désintéressement, utopie! Vive l'intérêt! c'est le dieu et le culte du temps! Hors du domaine des intérêts, qu'y a-t-il du réel ici-bas, si ce n'est la privation et la misère? et sous la royauté de l'argent, quoi de plus glorieux que de se faire, à force de millions, une place parmi les seigneurs de l'atelier et de la finance?

Voilà dans quelles mains Jenny était tombée; c'est à ce rôle que la réduisaient les calculs du fils et les opinions bien connues du père. On a vu qu'Édouard ne démentait pas le sang des Beaupertuis, et quel honneur il faisait à son auteur sous le rapport de la prudence. C'est ce que Potard appelait, dans son langage, les procédés modernes. Ce brave garçon, tout expansif, ne pouvait pas croire à une habileté si réfléchie et si soutenue. Aussi, quand il sortit avec Beaupertuis du restaurant borgne où avait eu lieu sa conférence, un doute involontaire s'empara de son esprit à la vue d'un jeune homme si calme, si maître de luimême. Il eut peur de s'être trompé, d'avoir obéi trop promptement à une première impression. Cette hésitation ne fut pas toutefois de longue durée. Il s'agissait de sa fille, ce motif justifiait tout à ses yeux. Il s'était d'ailleurs avancé de manière à ne pouvoir reculer, et trop de circonstances accusaient Édouard pour qu'il ne poussât pas jusqu'au bout cette douloureuse enquête.

Affermi dans ses projets, il ramena donc Beaupertuis à l'hôtel du Chapeau-Rouge et l'installa à ses côtés, dans sa propre chambre. De toute la soirée il ne lu quitta pas, alla arrêter avec lui deux places à la diligence de Lyon qui devait partir le lendemain, acheva ses préparatifs dans la soirée et ne se coucha que vers minuit. Depuis dix heures, Édouard avait pris ce parti, et quand Potard gagna son lit, le jeune homme était plongé dans un profond sommeil.

«Décidément, je me serai trompé, se dit le vieux voyageur en le regardant; un coupable ne dort pas ainsi, surtout côte à côte de son bourreau.

Sur cette réflexion, il s'assoupit, et grâce au vin de la Côte-d'Or, il ne se réveilla qu'au jour. A peine ses yeux se furent-ils ouverts qu'il les dirigea vers le lit de son compagnon. Les rideaux étaient fermés, et aucun indice ne trahirait la présence d'un être vivant. Potard se leva, alla brusquement vers cette couche... elle était déserte. Il agita les sonnettes à les briser; les garçons de l'hôtel accoururent. Éperdu, il les interrogea; les réponses étaient désespérantes. Édouard Beaupertuis était parti depuis deux heures; il avait pris une voiture de poste, et roulait sur la route de Lyon. A cette nouvelle, Potard bondit comme un tigre blessé, s'habilla à la hâte, ramassa ses effets pêle-mêle et alla se jeter dans un cabriolet de voyage pour s'élancer à la poursuite du fugitif.

«Deux heures d'avance! s'écriait-il; avec de l'argent, cela se rattrape. Postillons, six francs de guides, et si vous crevez un cheval, je le paie.»

Mais Édouard avait fait le même calcul, et sa générosité dépassait encore celle de Potard. Le désir d'échapper à cette poursuite lui donnait des ailes et lui

suggérait une foule d'expédients. Souvent le vieux voyageur trouvait le relais démonté ou garni seulement de bêtes poussives. Il s'arrachait les cheveux de rage, mais son désespoir ne réparait rien. Il perdit ainsi huit heures sur le fugitif, qui détalait devant lui avec la rapidité de la foudre. Enfin un cabriolet entra au grand trot dans le faubourg du Vaize, traversa la ville et les deux fleuves, et vint déboucher sur l'allée sablonneuse des Brotteaux. Quelques minutes après, il descendait sur le seuil de son logement. Au premier appel, personne ne répondit; il redoubla avec force; même silence Il s'adressa aux voisins, personne ne put le satisfaire; il fit enfoncer la porte, et se précipita comme un furieux dans la maison.

O déception! la cage était vide; les oiseaux venaient de dénicher.

XXX.

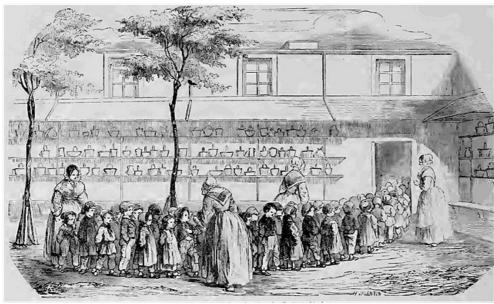
(La fin au prochain numéro.)

Les Salles d'Asile.

(Voir t. III; p. 198.)

Nous avons montré dans notre précisent article la pieuse origine des salles d'asile. On les a vues civiliser et moraliser un vallon des Vosges sans que durant de longues années ce bienfait et cette salutaire action se révélassent au reste du pays. On a vu ensuite les efforts également ignorés, tentés à Paris au commencement de ce siècle; puis, enfin, l'application plus large, parce quelle fut mieux secondée, de cette même idée en Angleterre et en France. L'institution s'est depuis répandue dans tous les centres de population de ces deux grands États. Dès 1835, Strasbourg comptait dix salles d'asile, Lyon, cinq; Versailles, cinq; un grand nombre d'autres villes en étaient déjà dotées. Aujourd'hui, grandes ou petites, toutes les cités ont leur salle d'enfants, et tout conseil municipal qui a la conscience et l'intelligence de ses devoirs, inscrit une fondation de ce genre au premier rang des dépenses de la commune. Le nombre s'en accroît journellement.

La Suisse, cette contrée ardente à saisir toutes les espérances d'amélioration morale et tous les moyens d'affermir le bonheur et la prospérité de ses habitants, est une des nations qui entrèrent des premières dans la voie ouverte. Genève et Lausanne fondèrent des écoles de petits enfants, qui, dirigées, l'une par M. Monod, l'autre par M. Penchaud, devinrent bientôt des établissements modèles, imités dans les autres cantons.--En Lombardie, s'élevèrent des *Scuole Infantili*, et, par une sorte d'extension de l'idée première de l'institution, plusieurs de ces écoles furent destinées aux enfants des parents dans l'aisance.--A Naples et dans le Piémont, des salles furent également ouvertes; mais la Toscane exige une mention particulière pour le zèle qu'elle a apporté à multiplier ces fondations, pour leur excellente organisation et pour les innovations quelle y a introduites.



Entrée des Enfants dans la Salle d'asile Cochin.

Il y a maintenant à Florence, à Livourne, à Pise et dans tout le grand duché



La Prière.

La

Lecture.

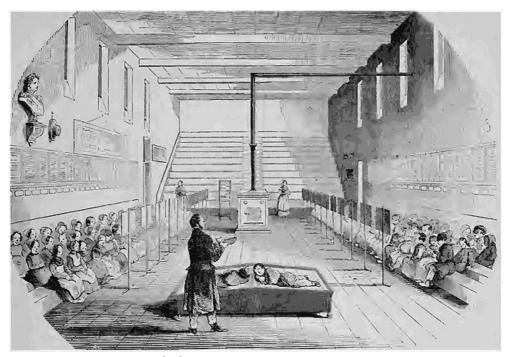
vingt de ces asiles contenant 2,000 enfants. La dépense annuelle de chacun de ceux-ci revient à vingt-cinq francs, y compris le loyer de la maison, le salaire des maîtres, les gages des domestiques, et la soupe qui est donnée chaque jour à tous les enfants. Là les asiles sont, comme chez nous, institués pour les pauvres. Ils sont généralement divisés en deux classes, ayant chacune une salle séparée et une maîtresse particulière; la première pour les enfants depuis dixhuit mois ou deux ans jusqu'à quatre ou cinq ans; l'autre pour les enfants de quatre à cinq ans, à sept ou huit. L'introduction de travaux manuels dans les asiles en Italie est générale, et on procède maintenant à des essais pour continuer l'habitude de cette industrie précoce, en donnant quelques travaux à faire dans les écoles primaires. Un comité de marchands et d'artisans fait partie de la société pour les asiles à Florence; ils fournissent aux enfants une besogne facile et leur donnent plus tard les moyens d'exercer un art ou un métier. On s'attache à ce que les travaux manuels des enfants soient de nature à être longtemps prolongés individuellement, de manière à ce que l'élément social de la vie de famille se soutienne paisiblement parmi eux, et que cette jeune population soit aussi longtemps que possible préservée des dangers des manufactures. Des exercices de gymnastique dans les récréations, dans la classe, des exercices calculés pour développer les facultés physiques et intellectuelles des enfants, sans leur faire éprouver la moindre fatigue; le soin

de ne jamais les astreindre à demeurer assis plus d'un quart d'heure de suite, telles sont les précautions dont un des effets les plus frappants est l'amélioration de la santé des enfants qui fréquentent les salles. Les cas de mort dans les asiles sont d'environ deux ou trois sur cent, tandis que la mortalité des enfants, entre deux et six ans, qui ne les fréquentent pas est à Florence de seize sur cent.--Les résultats probables ne s'arrêteront pas aux enfants, mais ils s'étendront jusqu'aux parents.

Une grande partie des enfants reçus dans les asiles de Florence viennent de l'hospice des Enfants-Trouvés, et, sur six cents, quatre cents appartiennent à cette classe. Une extrême misère avait forcé leurs auteurs à les abandonner; mais aussitôt que l'existence des asiles fut connue, la tendresse paternelle reprit ses droits sur le cœur de ces malheureux parents; ces infortunés enfants furent appelés à goûter les douceurs de la famille et se virent réintégrés dans leur condition civile. Dans les trois années antérieures à l'ouverture des asiles, le nombre des enfants retirés de l'hospice de Florence avait été d'environ 176; mais en 1833, aussitôt que les salles furent ouvertes, ce nombre s'éleva à 214, et en 1837 il s'accrut jusqu'à 404. Peu de faits aussi féconds en importantes et heureuses conséquences ont jamais été mis en lumière dans la statistique morale d'un pays.

En Autriche, en Bavière, en Prusse, de nombreux établissements sont venus rivaliser avec les nôtres. Dans le grand-duché de Saxe-Weimar, il n'y a pas un village qui ne soit depuis dix ans déjà pourvu d'une de ces salles hospitalières; et le Danemark n'a pas voulu être le dernier État d'Europe à recueillir leurs bons effets.

Les États-Unis d'Amérique entrèrent largement dans cette voie, et dès 1835, la seule ville de New-York avait ouvert vingt-sept salles dans l'intérieur de ses murs.--Les colonies anglaises ne devaient pas non plus demeurer dépourvues de ces écoles pour le premier âge. Missionnaires de l'enfance, de nombreux maîtres quitteront leur patrie, et, parmi eux, deux fils de James Buchanan ont, dès 1829, obtenu des succès dans le sud de l'Afrique, en dirigeant des *Infant Schools*, ouvertes aux enfants des Cafres, des Hottentots, et d'autres tribus à demi sauvages.

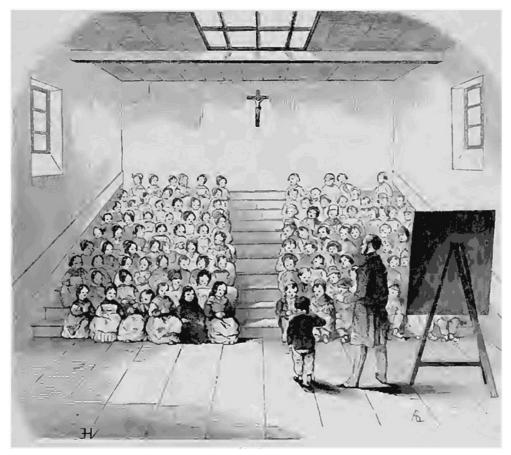


Vue générale de la Salle d'asile Cochin.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à faire connaître l'emploi de la journée dans nos asiles. Disons, avant de retracer ce qui se passe dans tous, que, dans un certain nombre seulement, on a fait pénétrer le travail, qui joue, comme nous l'avons fait voir, un si grand rôle dans les établissements de ce genre en Toscane. Son introduction devrait, nous le pensons, être générale; nous le voudrions simple, sans fatigue aucune, peu prolongé, pour qu'il fût comme une variété ou même comme une distraction des autres exercices; il occupe les enfants, les rend attentifs, permet d'obtenir du silence, et porte chacun des petits travailleurs à la réflexion. On peut, pendant ce court labeur, diriger les pensées de l'enfant par quelques récits, quelques questions, par l'explication des paroles, des chants et des prières qu'il répète journellement.

A Strasbourg, depuis longtemps déjà, toutes les petites filles des salles d'asile en état de tenir des aiguilles tricotent; le nombre de paires de bas

confectionnées par elles est considérable. Chaque année on les distribue en prix aux enfants.



Le Jury.

Les garçons sont occupés a parfiler de la soie, qui se file ensuite et peut se teindre, puis être tricotée. A Lyon, dans quelques autres villes encore, et dans plusieurs des asiles de Paris, le travail a également été adopte comme propre à faire contracter aux enfants une habitude qui, inculquée à cet âge, devient un goût, bientôt après une seconde nature, et plus lard les doit préserver de la misère et de ses maux. A Paris, pendant l'année 1843, plus de huit mille enfants ont été reçus dans les vingt-quatre salles d'asile pendant la journée de travail de leur mère. Des souscriptions ont permis de fournir aux plus pauvres d'entre eux les vêtements qui leur manquaient. Plus de deux mille huit cents enfants ont profité de ce bienfait. Aux termes des règlements, les enfants, pour être admis, doivent avoir atteint l'âge de deux ans, et n'avoir pas dépassé celui de six. On les y conserve jusqu'à sept: mais, par humanité, on feint souvent de croire à la déclaration peu exacte d'une mère pauvre, et sur les huit mille enfants accueillis, il en est plus d'un qui n'a guère plus de dix huit mois, et se trouve par conséquent avoir à justifier, par un air encore plus grave et plus raisonnable que celui de son âge réel, les six mois dont sa mère l'a vieilli par une fraude bien excusable, et sur laquelle la situation de la famille détermine à fermer les yeux.

Le règlement imprimé qu'on remet aux parents qui amènent pour la première fois leurs enfants à l'asile, nous fait connaître quelques-unes des sages mesures qui sont prescrites dans ces établissements.--Les parents, avant d'envoyer leurs enfants, doivent, chaque matin, leur avoir lavé les mains et le visage, les avoir peignés, et avoir veillé à ce que leurs vêtements ne soient ni troués ni déchirés. De fréquentes inobservations de cette règle entraîneraient le renvoi; mais, chaque matin, à l'arrivée et avant l'entrée dans la salle, on passe ce qu'on appelle la revue des mains, et l'établissement est pourvu d'une fontaine et des éponges nécessaires pour réparer les infractions au règlement.--Les enfants doivent arriver à l'asile à huit heures et demie au plus tard. Ceux qui se présentent après neuf heures ne sont reçus qu'en cas d'excuse valable.--Chaque enfant doit être porteur d'un panier qui contienne sa nourriture pour la journée.

L'heure de l'entrée en classe est indiquée par une cloche.

Aussitôt les enfants dispersés se réunissent, le maître ou la maîtresse les place sur deux files. Le maître prescrit le silence et fait faire *front*. Alors est passée la revue de propreté dont nous parlions tout à l'heure. Lorsqu'elle est terminée, le maître donne un coup de sifflet pour indiquer qu'on va se mettre en marche, et, avec une touche en bois, il marque la mesure du chant qu'il va entonner.

Quand le chant commence, le maître fait marquer le pas aux élèves jusqu'à ce une la mesure soit battue juste, et ce n'est que lorsqu'elle est bien établie, que l'on se met en mouvement. Pendant la marche, on veille à ce que les enfante se tiennent droit et aient les mains jointes derrière le dos. L'une des marches les plus usitées dans les asiles de Paris est celle que Wilhelm a mise en musique et qui se trouve dans le 16e cahier de son *Orphéon*. Le chant continue jusqu'à ce que tous les enfants soient entrés dans les intervalles des bancs; les premiers arrivés marquent le pas, et lorsque les derniers sont en place, le maître donne un coup de sifflet en disant: *Halte!* Après une légère pause, qui permet de s'assurer si le mouvement s'est arrêté au commandement, le maître dit: *front*. Alors les enfants, au moyen d'un quart de conversion, font face au milieu de la classe, en attendant le signal de la prière.

«L'usage de la faire répéter, phrase par phrase, à tous les enfants, dit madame Nau de Champlouis, dans une Instruction élémentaire pour la formation et la tenue des salle d'asile, a beaucoup d'inconvénients, et surtout celui de réduire à un exercice purement machinal ce qu'un doit désirer de rendre une œuvre de réflexion. J'ai vu, dans quelques asiles, cet usage remplacé par une autre méthode que je lui préfère de beaucoup. Le maître dit la prière à haute voix, tous les enfants la suivent en silence; dès qu'un d'eux a prouvé qu'il l'a bien retenue par cœur, il obtient, comme récompense, de la dire tout haut en place du maître. J'ai pu remarquer plus d'une fois combien ils attachaient de prix à cette faveur; bientôt tous l'ont réclamée à leur tour et s'en sont montrés dignes. Le but qu'on se proposait par la répétition immédiate de chaque phrase a été aussi bien atteint, et l'esprit de la prière a mieux pénétré ces jeunes cœurs.» L'auteur de cet utile manuel recommande judicieusement aux maîtres et aux maîtresses de ne pas multiplier les prières, afin d'éviter l'inconvénient de rendre, en quelque sorte, banal ce pieux exercice par sa répétition trop fréquente. Elles doivent, bien entendu, être courtes, simples, en rapport enfin avec l'âge le plus tendre.

On comprend que ces écoles gardiennes ont presque uniquement pour but l'éducation des enfants, et qu'on ne doit y avoir en vue leur instruction que secondairement. Voici donc l'emploi de la journée prescrit par le Journal des Salles d'Asile: «Après la prière commencent des chants, les uns vifs et animés, les autres simples et touchants, qui expriment toutes les idées les plus appropriées à la vie des enfants, aux sentiments et aux habitudes morales dont on veut les pénétrer; puis viennent les évolutions, les exercices qui les occupent, les amusent, les tiennent sans cesse en haleine et en action. Toute l'instruction consiste en exercices, pour satisfaire au besoin continuel du mouvement et à la surabondance de vie et d'activité qui sont propres à l'enfance. Tout exercice ne doit pas durer au delà de dix minutes pour ne point fatiguer l'attention des enfants.--Toute punition corporelle, ou même sévère, est interdite, les enfants ne devant être conduits, surtout dans le premier âge, que par une discipline douce et maternelle. La seule punition est l'isolement de leurs petits camarades, pendant quelques minutes. Il s'agit, avant tout, de rendre aimable et de faire aimer la salle d'asile, le maître ou la directrice, les enseignements donnés, sous la forme de conversations familières, par demandes et par réponses, ou d'exercices et de jeux. On a beaucoup fait quand on a disposé l'enfant à se plaire dans la salle d'asile, à s'y trouver content et heureux, à ne la quitter qu'à regret, à y revenir chaque matin avec empressement.--Pour qu'une seule personne, assistée d'une seule aide, puisse suffire à la surveillance de deux cent cinquante ou trois cents enfants, elle les divise en fractions de huit ou dix, même de trois ou quatre, sous la direction d'un petit moniteur pour les garçons, d'une petite monitrice pour les filles. De plus, un ou deux enfants, de deux, trois ou quatre ans, sont confiés à un enfant de cinq ou six ans, qui, tout fier et heureux d'avoir à exercer une sorte de patronage et d'autorité, donne les soins les plus touchants à ses petite pupilles, et apprécie d'autant mieux tout ce qui peut leur être nécessaire ou agréable, qu'il se rapproche plus de leur âge, qu'il comprend mieux leur faiblesse, leurs petits chagrins, leurs moindres désirs, et fait exactement pour eux ce que la mère la plus tendre et la plus attentive pourrait faire pour l'enfant le plus chéri et le mieux choyé.--Tour à tour, les enfants apprennent à lire les lettres, les syllabes, les mots, les phrases que la directrice ou le maître trace sur un grand tableau noir exposé à tous les yeux. Ils s'amusent et s'exercent à compter au moyen de petites billes rondes, de différentes couleurs, figurant les unités, les dizaines, les centaines, qui sont enfilées dans de petites barres de fer: c'est ce qu'on appelle un boulier.--Les chants reviennent à des intervalles assez rapprochés.--Les plus âgés sont exercés à former les lettres sur le tableau noir. On peut leur donner aussi quelques autres notions bien élémentaires (1) d'arithmétique, de géographie, d'histoire naturelle, d'histoire sainte, mais en évitant avec un grand soin la fatigue, une attention prolongée et une immobilité qui est contraire à leur organisation, et qui le deviendrait à leur santé.

Note 1: Le comité central d'instruction primaire y a introduit cette année, avec un plein succès, l'enseignement des poids et mesures, à l'aide du tableau figuratif de M. Dalechamps, instituteur communal du onzième arrondissement de Paris.

On s'est très-bien trouvé de l'épellation chantée. Ainsi, toute la classe chante l'alphabet en suivant les lettres et en les chantant comme s'il était question de solfier des notes. Ainsi, sur l'air *Ah! vous dirai-je, maman?* au lieu de chanter do, do, sol, sol, la, la, sol, la classe, en suivant la baguette qui lui montre les lettres, chante A, B, C, D, E, F, G; le plus faible enfant saisit à la fois la note et la lettre, et la leçon est prise; ou bien, sur l'air d'un accord parfait, sol, si, ré, sol, on indique chaque lettre l'une après l'autre:

je vois un A,

je vois un B;

et l'alphabet se trouve ainsi enseigné jusqu'à Z. L'éloquence du geste est permise dans ce mode de lecture, comme accompagnement de la voix. On peut, le bras tendu, montrer les lettres du bout des doigts, fermer le poing, battre la mesure, frapper des mains, lire vite, lire doucement, élever la voix, la baisser, le tout à commandement; l'oreille s'habitue à un certain rhythme, le corps est tenu en activité; le mouvement des bras, celui des pieds, entretiennent la vivacité de circulation, la plénitude de respiration, la turbulence d'action et la précision d'exécution; dans tout cet ensemble l'enfant est entraîné, il vit, il oublie qu'il apprend à lire; et en effet la lecture n'est pas, comme on le voit, le seul résultat de sa leçon. Lorsque ce procédé fut usité pour la première fois par les fondateurs des salles d'asile à Paris, l'un d'eux s'avisa de dire un jour au ministre de l'instruction publique (c'était en 1828): «Monseigneur, nous avons le moyen d'apprendre à lire aux enfants en chantant.--Pourquoi pas en dansant? repartit le ministre, qui croyait repousser une plaisanterie.--Vous avez raison, monseigneur, répliqua l'interlocuteur, ce serait encore mieux; nous y penserons.» Depuis ce temps il fut mis en usage de gesticuler et de sauter en mesure, tout en chantant: Je vois un A. Cette méthode, dit le Journal des Salles d'Asile, fait la joie de nos petite disciples. Nous n'assurons pas qu'elle soit la méthode sans pareille, la méthode par excellence; nous n'afficherons pas sur les murailles qu'elle peut procurer une lecture courante en vingt leçons, mais nous affirmerons qu'elle familiarise les enfants des salles d'asile avec la connaissance des lettres, avec celle des sons, avec l'habitude de la mesure, et qu'elle réunit l'utile à l'agréable pour un âge qui a besoin de mouvement autant et plus que d'enseignement.

La mise en rang des enfants avant leur entrée dans la salle, la prière, la lecture, ont été retracés par le crayon des artistes de l'Illustration. Ils ont voulu donner aussi à nos lecteurs une vue générale de l'intérieur de la salle de l'asile Cochin, et leur y faire voir jusqu'au lit de camp sur lequel on étend, durant les exercices, ceux des enfants que le sommeil a gagnés. Comme on retient cette jeune population jusqu'au soir, pour donner aux parents la disposition libre de leur journée entière, cette précaution, en quelque sorte maternelle, a plus d'une fois son utilité.--Enfin un dernier dessin représente le prononcé d'une des peines bien légères dont nous avons parlé plus haut. Les lignes suivantes du Cours normal de M. de Gérando expliquent et font apprécier cette innovation heureuse; «On a introduit depuis quelque temps, disait-il, l'institution d'un petit jury, formé par les enfants eux-mêmes, pour prononcer sur les fautes de leurs camarades. Vous trouverez dans cette institution, employée à propos et avec réserve, un moyen d'une heureuse efficacité pour faire réfléchir les enfants sur la moralité des actions, et pour les conduire à consulter le témoignage intime de leur conscience. Et ce qui nous prouve que la conscience leur dicte, en effet, naturellement, les règles du bien et du mal, lorsqu'ils l'interrogent avec une attention sincère et impartiale, c'est que les arrêts prononcés par ces petite jurys sont ordinairement empreints d'une équité remarquable.»

On a vu que tout est calculé pour que chacun des exercices fût une sorte de récréation. Mais pour satisfaire au besoin d'air et pour permettre aux enfants des mouvements plus vifs et plus animés, on les exerce dans les préaux à courir, à gravir, à sauter, à se livrer enfin à des exercices de gymnastiques simples, qui leur développent les muscles en les mettant souvent en activité.

C'est après une journée ainsi remplie que l'enfant retourne, le soir, dans sa famille gai, heureux, n'ayant recueilli que des impressions bienveillantes et morales qu'il reporte au milieu des siens.

Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX PENDANT LE DERNIER TRIMESTRE DE 1843 ET LE PREMIER TRIMESTRE DE 1844

(Voir t. I, p. 217, 234, 258; t. II, p. 182, 198, 396 et 394; t. III, p. 26, 58, 134 et 154.)

VII.--Sciences médicales.

Anatomie et physiologie.--Une note de M. Lacauchie contient la description de nouveaux organes appartenant au système chylifère des mésentères. Ces organes n'existent que dans les replis mésentériques du péritoine; on les suit depuis le commencement de l'intestin jusque dans le méso-rectum, et leur nombre est d'autant plus grand qu'on les observe sur un point plus rapproché de l'estomac. Ce sont de petite corps ellipsoïdes de plus d'un millimètre de longueur dans le sens de leur grand axe, transparents, parcourus dans leur centre par une ligne blanchâtre. Placés entre les deux feuillets du péritoine, ils abondent au voisinage du pancréas et vers la fin de l'intestin grêle autour de la glande chylifère dite pancréas d'Aselli.

Quelle est la nature, quels sont les usages de ces organes? Ces questions sont encore à résoudre. L'auteur de la note pense qu'ils produisent une matière particulière qui vient se mêler au chyle pour le modifier.

Depuis la publication de cette note, M. Pacini a écrit de Pise pour réclamer la priorité de la découverte de ces organes qu'il a décrite en 1840 et qu'il considère comme des dépendances du système nerveux. Il les a rencontrés chez plusieurs mammifères et chez l'homme, sur les nerfs de la vie animale aux mains, aux pieds comme dans le mésentère sur les nerfs de la vie organique. M. Henle, de Zurich, les a également observées chez le chat comme M. Lacauchie et antérieurement à lui. Il partage les opinions de M. Pacini sur la nature de ces organes.

M. Flourens, en présentant à l'Académie un mémoire sur la moelle épinière par M. Misco, anatomiste italien, a fait une courte analyse de ce mémoire. L'auteur conclut de ses recherches qu'au lieu des huit faisceaux que l'on considère comme formant la moelle épinière, il faut en compter dix; il décrit ces faisceaux, dont il a modifié la nomenclature, suivant un usage que nous ne saurions approuver; ne serait-il pas, en effet, plus simple et plus juste de donner, seulement aux deux faisceaux décrits pour la première fois, des noms qui les distinguent des autres, en laissant à ceux-ci les noms sous lesquels on les a toujours connus et qu'ils ont reçus des savants qui les ont découverts. C'est une chose fâcheuse pour la science, et notamment en anatomie, que ce changement de noms qui ne peut que troubler la mémoire et finit par accumuler sur un seul organe quatre ou cinq dénominations, au grand détriment de la clarté du style et au grand désespoir du lecteur.

On doit à M. Gunsburg l'observation d'un fait curieux d'anatomie pathologique qui rappelle les cas analogues communiqués par M. Serres en août 1843. Nous hésitons cependant à considérer comme une dégénérescence ganglionnaire le fait observé par M. Gunsburg. A la suite d'un rhumatisme général très-intense, et pendant lequel les mouvements des membres étaient impossibles, le malade avait recouvré la faculté de mouvoir les bras, mais dans les extrémités inférieures la motilité, resta presque nulle et finit même par cesser complètement. La paralysie du rectum et de la vessie se joignit à celle des jambes; le malade mourut, et à l'autopsie on trouva les quatre troncs nerveux de la troisième et de la quatrième paire sacrée se terminant de chaque côté, après un cours de douze centimètres, à une tumeur blanchâtre de la forme d'une poire, longue, à droite, de deux centimètres sur un centimètre de largeur et trois millimètres d'épaisseur au milieu; la tumeur de gauche avait environ le tiers de la droite en grandeur; les deux troncs nerveux ne se prolongeaient pas au delà de la tumeur.

Ces renflements terminaux examinés au microscope se composaient de fibres nerveuses ramifiées, entrelacées et comprenant entre elles des cellules transparentes aplaties, dans lesquelles on distinguait un noyau et des globules. L'examen des autres nerfs moteurs ni rien offert de particulier.

Nous serions tentés de voir un arrêt de développement plutôt qu'une dégénérescence dans ces troncs nerveux terminés brusquement. La dégénérescence ganglionnaire sur un point n'aurait pas fait disparaître le reste

du nerf; d'ailleurs la troisième et la quatrième paire se rendent principalement aux organes génito-urinaires et au rectum; leur altération fait comprendre la paralysie de ces parties, mais les anastomoses qui les unissent entre elles et au reste du plexus sacré ne suffisent pas à expliquer la perte complète du mouvement dans les membres abdominaux dont les nerfs étaient à l'état normal dès leur origine principale.

MM. Sucquet et Dupré ont présenté à l'Académie des mémoires sur différents moyens d'assainir les amphithéâtres d'anatomie et de conserver les cadavres. Le procédé de M. Sucquet consiste à faire macérer les sujets dans une solution de sulfate neutre de zinc. M. Dupré propose de faire pénétrer par une des artères principales les substances antiseptiques, sous forme gazeuse.

M. Maunoir, de Genève, a envoyé à l'Académie un mémoire sur la muscularité de l'iris; nous en rendrons compte lorsque la commission nommée pour l'examiner aura fait son rapport.

M. Foville a présenté à l'Académie, par l'entremise de M. Flourens, le premier volume d'un ouvrage sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du système nerveux cérébro-spinal, dont le savant secrétaire a donné une courte analyse. Cet ouvrage a pour objet principal de faire connaître la structure de la moelle épinière et du cerveau. L'auteur expose, dans une série de recherches historiques, les idées des anciens sur le système nerveux, et les méthodes successives de dissection employées depuis Galien jusqu'à nos jours. Vient ensuite; un exposé de l'état actuel de la science, puis une idée, générale du système nerveux suivie de la description extérieure de la moelle et de l'encéphale. Les différences qui séparent le cerveau de l'homme de celui des animaux sont tracées d'après la forme extérieure seulement. M. Foville décrit ensuite la structure intime de l'axe cérébro-spinal, en suivant dans la moelle, le cervelet et le cerveau les fibres nerveuses et les fibres sensoriales motrices. Enfin l'étude de certaines déformations artificielles du crâne est jointe à la description de ses formes normales.

M. Flourens a également fait connaître à l'Académie des faits curieux dont on doit la découverte ou l'observation plus complète à M. Coste. Ces faits se trouvent consignés dans une nouvelle livraison de l'*Histoire générale et particulière du développement des êtres organisés.* Un des plus remarquables est l'existence de chaque côté du cou du fœtus des mammifères et de l'homme même, de quatre fentes transversales s'ouvrant dans le pharynx et séparées par des cloisons correspondant aux arcs branchiaux des poissons. Viennent ensuite des recherches fort intéressantes sur le système vasculaire de l'allantoïde.

L'Académie a reçu également de MM. Jacquart et Maignier une lettre contenant des détails sur les recherches délicates auxquelles se sont livrés ces deux anatomistes pour éclairer une question intéressante d'ovologie. Il résulte de leurs observations que, dans les premières semaines de la gestation, l'embryon humain est situé en dehors de la cavité amniotique et adhère seulement à l'amnios par son extrémité caudale et sa face dorsale.

--On connaît les belles expériences de Réaumur et de Spallanzani sur le suc gastrique et les digestions artificielles. Ces naturalistes se procuraient le suc gastrique au moyen d'éponges introduites dans l'estomac d'animaux à jeun, puis expulsées par le vomissement provoqué. Spallanzani s'en procurait souvent en prenant lui-même un vomitif à jeun; quelques hommes peuvent même en rendre presque sans effort et sans autre provocation qu'une gorgée d'eau ou une bouchée de pain avalée à jeun; c'était ainsi que Pinel en rendait jusqu'à une demi-livre. On conçoit que de pareilles manœuvres ne sauraient être répétées fréquemment sans nuire beaucoup à l'estomac de l'expérimentateur, et qu'on ne peut se procurer par ces moyens du suc gastrique d'animaux souvent, en grande quantité et bien pur.

Beaumont, médecin anglais qui a longtemps observé les phénomènes de la digestion chez un homme qui portail une fistule stomacale, se procurait du suc gastrique facilement, et sans nuire à son malade, en introduisant des éponges par cette fistule.

Tel est le procédé que M. Blondlot a mis en usage sur un chien; il a ouvert une fistule stomacale par laquelle il a pu librement communiquer avec l'intérieur de l'estomac, et en extraire du suc gastrique ou diverses substances à différents degrés de la digestion. Il a réuni ses observations dans un ouvrage intitulé: Recherches sur les phénomènes de la digestion et spécialement sur la composition du suc gastrique. Le même chien lui sert depuis deux ans, et, quoique de petite taille, peut fournir en une fois cent grammes de suc gastrique pur.

M. Blondlot a trouvé le suc gastrique constamment acide; cette acidité paraît tenir à la présence du phosphate acide de chaux; il en a étudié l'action sur les aliments simples et composés, soit dans l'estomac, soit hors de l'estomac et sous l'influence d'une température artificielle. Le principe essentiellement actif du suc gastrique paraît être une matière organisée particulière qui fonctionne à la maniéré des ferments. Son action n'a lieu qu'en présence d'un acide et sous l'influence d'une température comprise entre 10 et 40 degrés, MM. Flourens et Payen ont répété dans leurs laboratoires les expériences de M. Blondlot, et sont arrivés aux mêmes résultats. M. Payen est parvenu, par un procédé qu'il n'a pas encore décrit, à extraire du suc gastrique son principe actif qu'il propose de nommer gasterase et non pepsine, comme le principe extrait par Schwann et Müller de l'estomac du veau au moyen de l'acide chlorhydrique.

Une question fort importante soulevée par M. Biot est celle de savoir quelles modifications la fécule éprouve quand on la met en contact avec le suc gastrique par les procédés suivis pour les autres substances. En effet, suivant le résultat que donnera l'expérience, on saura si le sucre contenu dans l'urine des diabétiques et analogue au sucre de fécule est préalablement formé dans l'estomac par la décomposition des matières féculacées, ou s'il se produit dans l'acte de la formation de l'urine. On comprend quelle influence peut avoir la solution de cette question sur le choix du régime alimentaire à prescrire aux diabétiques.

Il serait encore important, a dit M. Biot, de savoir si certains sels composés qui agissent sur l'économie animale quand ils sont ingérés dans l'estomac, sont simplement dissous par le suc gastrique, ou s'ils sont décomposés par lui dans leurs éléments constituants. M. Payen, en promettant de faire des expériences à ce sujet, annonce que, d'après les observations de M. Blondlot, la fécule n'éprouverait pas d'altération dans le suc gastrique.

Une autre question non moins importante pour l'humanité souffrante, c'est celle de la vertu lithontriptique du suc gastrique. M. Millot, dans une lettre à l'Académie, annonçait qu'ayant observé que des calculs urinaires se ramollissaient ans l'urine de diabétique, il avait essayé de l'action du suc gastrique sur ces calculs et les avait vus s'y désagréger quelle que fût leur nature.

M. Leroy d'Étiolles, dans une autre séance, en rapportant un passage de Sennebier, qui rappelle qu'un élève de Spallanzani avait découvert la propriété lithontriptique du suc gastrique, annonça qu'ayant voulu vérifier les expériences faites sous les yeux du grand naturaliste, il était arrivé à des résultats tout a fait négatifs, sauf pour les calculs alternants dont les couches s'étaient séparées, mais sans ramollissement des fragments. Plus tard, M. Leroy d'Étiolles ayant placé dans l'estomac du chien de M. Blondlot un fragment de calcul urinaire du poids de 95 centigrammes, après quarante-huit heures de séjour dans l'estomac, ce calcul ne pesait plus que 80 centigrammes; cette déperdition s'est opérée, dit M. Leroy, sans ramollissement ni disgrégation, mais par une sorte d'usure superficielle.

Ce dernier résultat nous semble donner gain de cause à Spallanzani et à M. Millot; en effet, on sait que dans l'acte de la digestion l'estomac, par un mouvement qui lui est propre, agite et ressasse pour ainsi dire les substances qu'il contient, on a même longtemps, et jusqu'à l'expérience des tubes et des boules creuses de Spallanzani, attribué à ce frottement des parois de l'estomac la dissolution des aliments que l'on considérait comme une trituration. Nul doute que, si notre estomac était organisé comme celui des gallinacés, nous ne pussions comme eux détruire à la longue, par des frottements répétés des matières dures, des noyaux siliceux: mais, sans aller si loin, on conçoit que le frottement des parois de l'estomac, surtout chez le chien, qui digère facilement les os, puisse désagréger la superficie d'un calcul dont le ciment est dissous d'une manière égale à la superficie, il va sans dire que c'est de la circonférence au centre, et couche par couche, que la destruction du calcul doit avoir lieu: et l'on ne peut expliquer que par cette double action du suc gastrique et de l'estomac l'usure superficielle dont parle M. Leroy d'Étiolles.

Maintenant faut-il de cette expérience conclure que le suc gastrique injecté dans la vessie débarrassera les calculeux de leurs pierres? Nous ne le croyons nullement. Entre le suc gastrique d'un chien, dans l'estomac de ce chien qui en produit sans cesse, et ce suc gastrique placé à certaine dose dans la vessie d'un homme, entre un calcul placé dans l'estomac d'un chien, et ne pouvant qu'y diminuer, et ce même calcul dans la vessie d'un malade où il est, à proprement parler, chez lui, où il s'augmente chaque jour et se trouve dans d'excellentes conditions de conservation, il y a trop de différence, et nous ne pensons pas que le suc gastrique remplace jamais le lithotome et l'instrument dont on doit la découverte à M. Leroy d'Étiolles.

M. Scharling a rendu un service aux personnes qui s'occupent d'expériences sur la respiration, en précisant les circonstances principales dont il est important de tenir compte et de faire mention dans ces expériences.

(La fin à un prochain numéro.)



Le grand événement qui occupe Paris depuis quarante-huit heures, c'est la mort de M. Laffitte. Nous laissons à un autre le soin de raconter cette vie patriotique et dévouée, et de tracer l'esquisse de ce fin esprit et de ce caractère aimable et bienveillant; mais un courrier de Paris ne saurait se mettre en route le lendemain de la mort d'un tel homme, sans partager le deuil de la ville, sans mettre un crêpe à son chapeau et une fleur funèbre à sa boutonnière. Les jours de fête, les courriers parés de bouquets joyeux et de rameaux verdoyants, s'élancent bride abattue sur la route et font claquer leur fouet en signe de réjouissance. Il faut les voir, vils, ardents, intrépides, une main appuyée crânement sur la hanche, et de l'autre agitant dans l'air ce fouet à triple carillon, leur sceptre et leur épée. Comme ils partent! comme ils volent! connue ils dévorent l'espace! La poussière tourbillonne autour d'eux; du pied des chevaux jaillit l'étincelle. Qui peut les arrêter? Ils sont les messagers d'heureuses nouvelles, et les bonnes nouvelles n'arrivent jamais trop vite. Aussi leur course rapide ressemble-t-elle à un divertissement: ils ont des égards pour tous les bouchons, des bons mots pour tous les originaux qui passent, des regards amoureux et des gaillardises pour toutes les châtelaines d'auberge et pour les Amaryllis en sabots et en jupon court qu'ils rencontrent le long du chemin.

Cette joie, cette allure fringante, cette insouciante ardeur nous sont aujourd'hui détendues; au moment de partir et de quitter Paris, notre courrier est arrêté par un immense convoi funèbre. C'est aujourd'hui jeudi le 30 mai 1844, et les restes mortels de l'homme aimable, de l'homme bienfaisant, du citoyen éprouvé, traversent la ville, escortés et pleurés par une foule immense. Ailleurs nous vous raconterons les détails de cette touchante et vaste solennité de la mort. En ce moment, notre courrier n'est occupé qu'à guider son cheval à travers cette multitude innombrable, le tenant en bride, de peur d'accident, et cherchant une issue pour gagner l'espace et se mettre en route pour l'étranger et les départements, qui l'attendent.--Silence! voici le char funèbre. Notre courrier s'arrête respectueusement, salue avec tristesse, et, après cet hommage rendu à un homme de bien et cette dette de piété acquittée envers la mort, il reprend sa course et passe d'un air morne.

Le ciel semble avoir prévu ce grand deuil que Paris devait éprouver; il a gardé l'air sombre et le voile lugubre qui le recouvre depuis quinze jours. Des nuages tristes rendent sa face maussade; une pluie froide l'inonde. On grelotte à Paris comme au mois de décembre; Paris a les pieds mouillés, Paris reprend son paletot; et si les groom, les femmes de chambre et les portières pestent contre cette distraction du mois de mai qui leur donne, en plein printemps, à brosser des bottes et des pantalons qui semblent sortis des pieds boueux de l'hiver, les décrotteurs en plein vent et en boutique s'en félicitent. Vous le voyez! le mauvais temps, comme les mauvaises actions, profite toujours à quelqu'un. C'est pour cela, sans doute, ô Jupiter! que tu as mêlé ce bas monde de pluie et de soleil, de bien et de mal; ne faut-il pas que tout le monde vive?

En parlant de vivre, voici une mort singulière et touchante: il y a huit jours, dans un village voisin de Paris, une jeune fille de seize ans, naïve alerte, épanouie, de cette espèce joyeuse et rapide qui vole à travers les prairies, cueille la pâquerette et la fleur d'aubépine et court après les papillons; un jeune fille échappant dès le matin à la sollicitude maternelle qui voulait la retenir, s'écria en sautant par-dessus la haie voisine: «Je vais chercher des nids de fauvettes!» La mère savait son goût innocent d'aventures bucoliques et la laissa faire, bien certaine qu'au retour elle lui rapporterait de son air le plus heureux, de son sourire le plus frais et le plus doux, quelque bouquet de fleurs sauvages cueilli dans les bois ou glané dans les prés verdoyants, sur le bord des fontaines. Quelle joie pour une mère! Théocrite, Virgile et M. de Florian vous diraient cela mieux que moi.

Elle partit donc... on l'attendit toute la matinée; le soir, on l'attendait encore, et la blanche jeune fille n'était pas revenue. Qu'y a-t-il? Que lui est-il arrivé? Où

est ma Tille? Avez-vous vu ma fille? ma fille! ma fille! au nom du ciel! L'éveil est donné, l'effroi se répand partout, la mère pleure, les valets, d'un air affairé et lugubre, courent le village et la campagne, interrogeant celui-ci, apostrophant celui-là: enfin, après bien des recherches vaines, après un flux et reflux d'espérances et de terreurs sans nombre, on arrive au pied d'un bel églantier en fleur, incliné sur une nappe d'eau limpide; et sur cette onde voilée d'arbustes embaumés, qu'aperçoit-on? un voile blanc, puis un chapeau de paille agité par la brise comme une fragile nacelle, et enfin,--le dirai-je?--un cadavre pâle et flottant à la surface. C'était la jeune fille, ce matin encore vivant de sa vie de seize ans, c'est-à-dire avec un horizon charmant devant ses yeux, et qui semblait l'appeler au loin à un bonheur sans fin.

On approcha du cadavre et on le relira de l'eau;--elle était bien morte; nul espoir de ranimer cette joue livide et ce cœur éteint;--dans sa main droite, contractée violemment, la pauvre enfant tenait quelques restes de mousse, de brins d'herbe et de plumes légères, tels que les oiseaux en composent leur nid, tristes débris mêlés à une feuille d'églantier.

Ces arbres fleuris, le chant des fauvettes gazouillant sous leur dôme de feuillage, l'eau murmurante l'avaient attirée; et là, sans doute, ravie et se promettant d'apporter à sa mère les trophées de sa conquête, elle s était suspendue à la branche fragile pour saisir et la fleur et le nid de la fauvette; mais la branche cédant tout à coup et se brisant, la fleur, le nid et la jeune fille disparurent dans l'eau placée là comme un piège et comme un abîme. Qui sait,-mais sommes-nous au temps de la mythologie?--qui sait si quelque hamadryade, jalouse de voir l'imprudente venir ainsi dépouiller ses domaines et détruire l'espoir de ses hôtes harmonieux ne brisa point la branche d'une main irritée? ou peut-être trompée par une fallacieuse image, la malheureuse jeune fille s est-elle noyée dans l'onde perfide en croyant s'y mirer?

Ce qui suit vous semblera moins poétique; mais si la poésie est bonne, la réalité a bien son prix: j'en atteste l'ordre du jour que vient de rendre M. le général Jacqueminot, commandant de la garde nationale de Paris et de la banlieue: il s'agit de pantalons et non pas d'autre chose; ce n'est pas le cas d'invoquer la muse de Virgile et d'Ovide. Or, voici mon histoire de pantalons en deux mots.

Voyant dernièrement le soleil en pleine ardeur et les chaudes haleines du printemps caresser amoureusement la garde nationale, M. le général Jacqueminot l'avait officiellement autorisée à prendre ce que nous autres vieux grognards nous appelons la tenue d'été. Le chasseur donc, et le grenadier, et le capitaine, et le colonel, et le sergent, et le tambour s'en allaient, d'un pied leste et d'un air pimpant, vêtus du pantalon léger, toile grise ou toile blanche, suivant le poste où ils devaient avoir l'honneur de se livrer aux ineffables charmes de la faction et aux attraits délirants de la patrouille Que vous diraije? La garde nationale était blanche, depuis quinze jours, comme un acacia en fleur, et s'épanouissait au soleil. Mais la bise a ses malices et la pluie aime à jouer des tours. Si elles abattent les fleurs par leurs efforts combinés, si elles glacent et tuent les fruits dans leurs calices, elles n'ont pas plus de respect pour les pantalons blancs des douze légions. La seule différence, c'est que les fleurs n'ont pas d'autre vêtement que leur enveloppe parfumée et fragile:--il faut, bon gré mal gré, qu'elles y périssent;--tandis que la garde nationale peut changer de pantalons, et passer à sa fantaisie de la toile glaciale au drap réconfortant.

M. le général Jacqueminot, en César prudent, n'a pas manqué de profiter de cette situation magnifique et de cette double culotte; les pantalons blancs, tirés de l'armoire par un ordre du jour printanier, viennent d'y rentrer sur un autre ordre du jour, et le pantalon de drap, recommençant son règne interrompu, triomphe en ce moment sur toute la ligne. La garde nationale est en pleine tenue d'hiver depuis une semaine C'est une insulte au mois de mai, n'est-il pas juste de lui rendre injure pour injure? D'ailleurs les pituites, les rhumes de cerveau, les éternuements, les maux de gorge et le jujube allaient grand train dans les douze légions, et il était temps d'y mettre ordre, sauf à s'aliéner les médecins et les apothicaires.

Dans le monde politique et parlementaire que M. le général Jacqueminot fréquente et dont il est un des héros, n'y a-t-il pas beaucoup de braves qui changent d'opinion et de parti comme la garde nationale change de culottes, selon le vent qui souffle?

Ce temps désagréable, qui contraint les soldats citoyens à se casemater et à se draper, commence à disperser la foule départementale qui s'était précipitée sur Paris; en même temps la pluie fait peur aux hordes qui se tenaient encore dans leurs foyers, n'attendant que le moment où les hôtels garnis et les spectacles parisiens seraient un peu dégagés pour prendre la poste et la diligence, et y faire invasion à leur tour. On commence donc à respirer dans

notre bonne ville de Paris, et à voir clair dans cette multitude d'étrangers qui s'écoulent peu à peu et rentrent chez eux. Paris se tâte, s'interroge, se retrouve et s'aperçoit, Dieu merci, qu'il n'est pas devenu tout à fait Bar-sur-Aube ou Quimper-Corentin.

Nous conseillons cependant à nos chers frères et féaux amis des départements qui sont encore ici, de patienter et de ne pas ployer leur tente étourdiment, et en voici la raison; mademoiselle Taglioni va donner décidément six représentations à l'Opera; au moment même où mes honorables lecteurs liront ces lignes, l'illustre danseuse aura fait sa première pirouette et son premier entrechat. La foule y sera, et déjà on s'arrache les yeux pour avoir des loges. Cela ne vaut-il pas la peine de rester à Paris au risque de forcer madame Marlborough de monter à sa tour pour voir pourquoi M. Marlborough ne revient pas?

Une sylphide comme Taglioni est une rareté; on n'en verra probablement jamais de pareille. Ce qu'il y a de certain, du moins, c'est qu'après ces six apparitions, personne ne la reverra plus, ni Paris, ni la province, ni l'Allemagne, ni l'Angleterre, ni l'Ancien, ni le Nouveau-Monde; mademoiselle Taglioni est décidée à ployer ses ailes et à faire souche de simple bourgeoise et de mère de famille: assez voltigé comme cela!

Voici les conditions proposées par mademoiselle Taglioni pour ses six représentations, et acceptées par l'Académie royale de musique: mademoiselle Taglioni prélèvera deux mille francs sur la recette de chaque soirée; il lui sera, en outre, accordé une représentation exclusivement à son bénéfice, et dont le total est garanti à quinze mille francs.

C'est donc une trentaine de mille francs que la sylphide récoltera en un mois et emportera sur son aile, au risque d'alourdir un peu son vol. On se déciderait pour beaucoup moins à aller terre à terre.

Mademoiselle Taglioni, après cette dernière apparition, aurait, a-t-on dit, l'intention de se retirer sur le lac de Côme. Cette nouvelle est fausse: le lac de Côme sent encore la sylphide et la poésie; et mademoiselle Taglioni est bien résolue à ne plus vivre que dans la prose; elle vient de louer, à cet effet, un appartement au Marais, rue Saint-Louis, tout près de la rue des Minimes; mademoiselle Taglioni se propose d'y couler ses heureux jours en paix, se promenant tous les matins et tous les soirs à la place Royale, et passant son dimanche à jouer aux dominos au café Turc.

Ainsi finissent les déesses de notre temps!

Un homme de beaucoup d'esprit qui a essayé un peu de tout en ce monde. M. Harel, s'est décidé à essayer de l'éloquence académique, et ce nouveau coup d'essai lui a parfaitement réussi. Le prix proposé l'année dernière par l'Académie Française, et dont l'Éloge de Voltaire était le sujet, vient d'être donné au travail de M. Harel; ceci ne s'est point passé sans difficultés et sans lutte; non pas que le mérite littéraire de l'ouvrage de M. Harel fût mis en question, mais c'était le droit de Voltaire lui-même aux honneurs d'un éloge qui était attaqué et contredit par un certain parti philosophique qui a sa part d'influence à l'Académie. Enfin, les voltairiens l'ont emporté, et, M. Harel tient sa couronne. Qu'en vont dire Fréron et le père Garasse?

Les illustres mariages et les mariages riches continuent à pleuvoir de tous côtes. Après ceux que nous avons annoncés la semaine dernière, voici venir celui de M. le duc d'Albuféra, fils de l'illustre maréchal Sachet, avec mademoiselle Schikler, fille du fameux banquier prussien mort il y a un an en odeur de millions. Le laurier et le billet de banque s'entrelacent dans cette affaire.

C'est à la fin du mois qu'Édouard Donon-Cadot, fils du riche banquier de Pontoise, et prévenu de complicité dans l'assassinat de son père, paraîtra devant la cour d'assises. M. Chaux-d'Est-Ange plaide pour ce malheureux jeune homme. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette terrible aventure, et puissions-nous avoir un innocent à leur montrer!

Théâtres.

Théâtre-Français. Catherine II, tragédie en cinq actes, de M. Hippolyte Romand.

On connaît la triste et lamentable aventure d'Iwan VI; encore enfant et appelé au trône après la mort de l'impératrice Anne, une révolte le renversa au bout de quelques mois et mit le sceptre impérial aux mains de l'indolente et voluptueuse Élisabeth; Iwan, devenu une menace et un danger, fut enfermé dans une forteresse; il y vécut pendant vingt ans, sans relâche à sa captivité; un jour enfin, sous le règne de Catherine II, on apprit que quelques soldats conduits par un officier, ayant tenté de délivrer Iwan pour le proclamer empereur, le commandant de la prison avait tué le prince à coups de sabre, plutôt que de le laisser au pouvoir des rebelles; manière un peu violente de répondre d'un prisonnier.

Quand Iwan périt de cette façon tragique, il avait vingt-quatre ans.

Bien que la tragédie de M. Hippolyte Romand porte le nom de Catherine, Iwan y joue un rôle très-important et pourrait, sans trop de vanité, réclamer son droit à baptiser l'ouvrage. C'est en effet la captivité, c'est la mort d'Iwan qui en fait le fond et l'intérêt. Seulement, M. H. Romand s'inquiétant fort peu du récit historique, le modifie à son gré, le dénature à sa fantaisie, et, au lieu du fait connu, substitue l'invention romanesque.



Scène de Catherine II, 3e acte; Iwan, M. Beauvallet; Orloff, M. Guyon; Bestuchef,

M. Maubant; Catherine, mademoiselle Rachel; Augusta, mademoiselle Araldi.

Il suppose Catherine éprise d'Iwan et projetant d'en faire son mari et de l'élever au trône; c'est là une pensée peu vraisemblable dans une femme comme Catherine, qui tenait tant à son autorité achetée par beaucoup de hardiesse et si glorieusement exercée. Mais enfin, prenons du poète ce qu'il lui convient de nous donner. Catherine aime donc Iwan et songe à le rendre libre. De son côté Iwan a été séduit par la beauté de Catherine, qu'il a vue plusieurs fois passer sur un traîneau rapide au pied de sa prison; et même, si je ne me trompe, les deux amants ont ou plus d'une entrevue sentimentale sous les verrons; mais par une idée singulière, et qui n'est peut-être pas suffisamment digne de la sévérité de la tragédie, Catherine a dissimulé son nom et sa personne, et s'est donnée à Iwan pour une certaine princesse Augusta qui fait partie de sa cour. Iwan donc croit aimer la princesse Augusta et non pas Catherine, qu'il s'imagine au contraire n'avoir jamais vue.



Mademoiselle Rachel Félix, d'après un médaillon de M. Adam Salomon.

Tout irait à souhait, et probablement Catherine épouserait Iwan, mariage qui ferait bien rire l'histoire, si Orloff n'était pas là; or, Orloff n'a pas le moins du monde l'envie de céder à Iwan sa place dans la confiance de Catherine, et de se dépouiller de son autorité. Il est donc de son intérêt de jeter le trouble entre Iwan et Catherine, en attendant mieux; c'est ce qu'il fait sans ménagement aucun, et voici à quelle occasion: Catherine a résolu de faire sortir Iwan de sa prison et de l'amener dans son palais; elle veut le préparer par là au bonheur qu'elle lui réserve. Si j'ai bonne mémoire, c'est à l'aide d'un jeu fantasmagorique qu'elle le tire de sa forteresse, et qu'elle l'introduit dans sa cour. Il y a dans tout cela, ce me semble, une espèce de philtre, qui fait d'Iwan une sorte de dormeur éveillé. Or, voici notre prisonnier à Saint-Pétersbourg, dans le palais impérial, où Catherine va venir accompagnée de tout l'éclat souverain, et suivie du cortège des courtisans.

Orloff, qui craint pour son pouvoir le résultat de cette entrevue, a pris ses précautions: il est allé trouver Iwan dans sa prison, et là il lui a raconté les actions les plus compromettantes pour Catherine. Orloff, en outre, a remis à Iwan une lettre qui contient des faits très-graves sur la mort de Pierre III. Iwan a le cœur ingénu; il s'indigne, et manifeste pour Catherine une antipathie trèspeu respectueuse. C'est ce que Orloff demandait, espérant bien qu'à l'occasion il aurait le profit de cette indignation.

Ce profit, en effet, ne se fait point attendre. Iwan, comme nous l'avons dit, arrive au palais; toute la cour est assemblée. Par continuation du roman de làhaut, Catherine a posé une couronne sur la tête de la princesse Augusta, pour donner le change à Iwan et lui faire croire qu'Augusta est l'impératrice. Quant à elle, Catherine, elle continue à remplir le rôle d'Augusta. L'impératrice se promet, sans doute, beaucoup de satisfaction de ce quiproquo; que de joie quand Iwan apprendra le nom véritable de celle qu'il aime! quelle charmante surprise quand il saura qu'il a affaire à Catherine!

Il en arrive tout autrement, et la vertu d'Iwan ne donne pas le temps à Catherine de se nommer. Voyant venir la princesse Augusta, il s'imagine trouver en elle Catherine II; le récit d'Orloff lui revient à l'esprit; alors il ne se contient plus et adresse à Augusta, sous prétexte qu'elle est Catherine, les plus vives apostrophes. Cependant la véritable Catherine est présente et reçoit ce déluge d'accusations en silence et en continuant à garder, aux yeux d'Iwan, le plus strict anonyme. Je vouss demande si la cour est scandalisée de l'aventure; on reconduit Iwan en prison sur un signe de l'impératrice; Iwan cependant ne se retire pas sans avoir montré violemment à la prétendue Catherine (Augusta) la lettre qu'il tient d'Orloff et qui compromet la véritable Catherine.--Je ne sais si je me fais comprendre au milieu de cet imbroglio.

L'insulte a été violente et publique; mais Catherine ne désespère pas de ramener Iwan et de conserver son amour; toujours cachée sous le nom d'Augusta, elle se rend près de lui, dans sa prison. Iwan, encore tout ému de la scène que nous avons racontée, continue à témoigner son éloignement pour Catherine; Catherine cherche à l'excuser; c'est sa propre cause qu'elle plaide sans qu'Iwan s'en doute; celui-ci, qui a l'entêtement de la vertu convaincue, ne recule pas d'une ligne, et la situation n'est déjà plus tenable pour Catherine, quand tout à coup Orloff arrive; il écoutait aux portes sans doute. Orloff, en bon apôtre, fait semblant de vouloir prendre le parti de l'impératrice outragée par Iwan. «Je me défendrai bien moi-même!» s'écrie enfin Catherine poussée à bout et laissant son amour-propre reprendre le dessus et dominer son amour.

«Quoi, vous êtes Catherine! s'écrie Iwan.--Oui,» répond-elle. Dès ce moment tout est dit; il n'y a plus d'erreur possible: c'est à Catherine elle-même qu'Iwan s'adresse, et il ne la ménage pas plus maintenant qu'il ne le faisait en croyant parler à Augusta.

Je n'ai pas besoin de dire que l'amour qu'Iwan ressentait pour la soi-disant Augusta est complètement détruit par cette découverte qu'il fait de Catherine dans cette Augusta jusqu'ici adorée: autant Iwan l'adorait, autant il l'exècre maintenant. Catherine tente un dernier effort pour reconquérir ce cœur révolté; mais elle y perd son éloquence, et Iwan s'amende si peu qu'il va jusqu'à la menacer de son poignard, ce qui est bien fort; que vous en semble?

En même temps, Iwan conspire contre Catherine et veut la renverser, du fond de sa prison: ses amis sont tout prêts; dans un instant Catherine sera au pouvoir d'Iwan; il a la complaisance de le lui annoncer.

Iwan se trompe, car Orloff veille; résolu de se défaire d'Iwan, de peur d'un pardon de la part de Catherine, il aposte des gens dévoués à sa cause, et les charge de tuer Iwan; ainsi font-ils. Catherine, sauvée par ce coup de main, n'en donne pas moins un regret à Iwan, en même temps qu'elle exprime son mécontentement à Orloff; Catherine déclare ensuite qu'elle va chercher dans la gloire une compensation aux déceptions de l'amour.

Telle est la table inventée par M. Romand; on peut lui reprocher l'invraisemblance des moyens, et surtout ce quiproquo peu tragique et cette substitution de personnes sur lesquels l'ouvrage repose presque tout entier; peut-être aussi l'action flotte-t-elle çà et là dans le vague, et les personnages font-ils comme l'action; la marche de l'œuvre et les caractères ne sont pas toujours assez nettement indiqués et soutenus; mais ces défauts--qui n'a pas les siens?--sont rachetés par des situations très-vives et très-dramatiques, par la chaleur des sentiments et par des parties de style très-brillantes et très-énergiques qui compensent amplement les faiblesses de quelques tirades incertaines et flottantes. En un mot, *Catherine II* est un ouvrage qui n'est point sans taches, mais ces taches s'effacent à côté de beautés incontestables. Heureux qui a ce partage! Félicitons donc M. Romand de cette œuvre, qui honore son talent; félicitons-le du succès qu'il a obtenu.

Mademoiselle Rachel a reparu, dans le rôle de Catherine, après une absence trop longue pour ses admirateurs; mademoiselle Rachel, dans ce rôle, a été fière, impérieuse et pleine de mouvements dramatiques; Beauvallet (Iwan) l'a très-tragiquement secondée. Les beaux vers de M. Romand et mademoiselle Rachel maintiendront *Catherine II* dans ce succès du premier jour et ne feront que l'affermir.

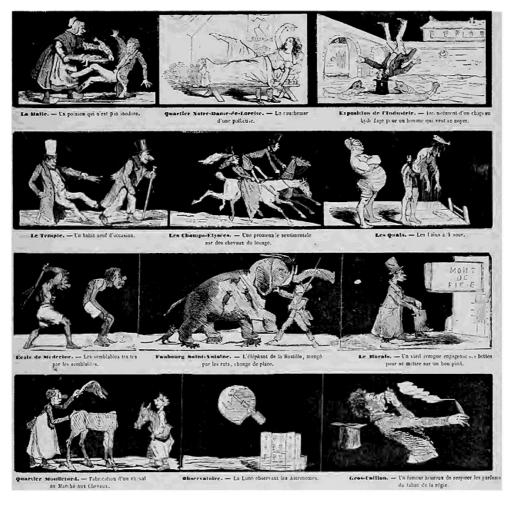
THÉÂTRE DU PALAIS-ROYAL.--LE TROUBADOUR OMNIBUS! LES DOUZE ARRONDISSEMENTS DE PARIS, PAR CHAM.

Nous ne sommes plus, grâce à Dieu, dans le tragique, tant s'en faut. Quittons M. Beauvallet, et passons au théâtre du Palais-Royal. Le théâtre du Palais-Royal est un garçon de bonne humeur, qui est bien loin de conspirer et d'égorger les gens, comme ce scélérat de Théâtre-Français, qui tire son poignard à tout propos; lui, au contraire, divertit son public et met sur ses chagrins, s'il en a, le baume d'un gros rire à gorge déployée. Telle est le suprême et excellent spécifique que *le Troubadour Omnibus* administre en ce moment aux habitués du théâtre du Palais-Royal. Ce troubadour est représenté par M. Levassor; quant à son nom ou à son titre d'*Omibus*, il ne l'a pas volé: c'est bien un omnibus en effet, contenant un peu de tout, chantant, dansant, déclamant, gambadant, selon la circonstance.

Mon troubadour se trouve au spectacle et dans une stalle d'orchestre. La troupe tout entière est indisposée, et le spectacle va manquer faute de pièces et d'acteurs. «Présent!... dit notre troubadour, quittant son rôle de spectateur

et s'offrant au directeur aux abois. Voulez-vous de la tragédie? en voici; de la comédie? en voilà, du ballet, du mélodrame, de la musique, de la danse? en voici et en voilà encore! Vous ne pouvez pas nous donner les *Trois Quartiers*, comédie de MM. Picard et Mazères? Je vais vous montrer les douze arrondissements de Paris. Racine et Corneille sont malades? prenez ma lanterne magique. Et ainsi notre troubadour console le directeur, et ravit le publie, surpris et charmé de son aplomb, de son savoir et de son trésor de ressources burlesques et inépuisables.

Il n'y a rien de tel que d'être tout à tous, et d'avoir plusieurs muscades dans son sac.



- 1. La Halle.--Un poisson qui n'est pas inodore.
- 2. Quartier Notre-Dame-de-Lorette.--Le cauchemar d'une polkeuse.
- 3. Exposition de l'Industrie.--Inconvénient d'un chapeau hydrofuge pour un homme qui veut se noyer.
- 4. Le Temple.--Un habit neuf d'occasion.
- 5. Les Champs-Élysées.--Une promenade sentimentale sur des chevaux de louage.
- 6. Les Quais.--Les bains à 4 sous.
- 7. École de Médecine.--Les semblables traités par les semblables.
- 8. Faubourg Saint-Antoine.--L'éléphant de la Bastille, mangé par les rats, change de place.
- 9. Le Marais.--Un vieil ivrogne engageant ses bottes pour se mettre sur un bon pied.
- 10. Quartier Mouffetard.--Fabrication d'un cheval au Marché aux Chevaux.
- 11. Observatoire.--La Lune observe les Astronomes.
- 12. Gros-Caillon.--Un fumeur heureux de respirer les parfums du tabac de la régie.

Bulletin bibliographique.

Histoire de la Chute des Jésuites au dix-huitième siècle (1750-1782); par le comte Alexis de Saint-Priest, pair de France. 1 vol. in-8. Paris, 1844. *Amyot.* 7 fr. 50.

Les Jésuites et l'Université; par M. Génin, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg (deuxième édition).--Paris, 1844. *Paulin*. 1 vol. in-18. 3 fr 50.

Lettres sur le Clergé et sur la Liberté d'enseignement; par M. Libri, membre de l'Institut.--Paris, 1844. Paulin. 1 vol. in-8. 4 fr.

«Vers le déclin du dix-huitième siècle, la société de Jésus fut bannie des principaux États catholiques et supprimée par le saint-siège, dit M. le comte Alexis de Saint-Priest au début du premier chapitre de son ouvrage. Quoique cet événement ait vivement frappé les contemporains, l'histoire n'en a pas été écrite; du moins les faits qui s'y rattachent ont été présentés sous les plus fausses couleurs. C'est une lacune véritable dans les annales du dix-huitième siècle; il nous a paru utile d'y suppléer. Nous l'essaierons avec d'autant plus de confiance que nous pouvons appuyer un récit impartial sur des documents authentiques. Ce n'est pas nous que l'on va entendre, ce sont les acteurs même du drame: Pombal et Choiseul, Clément XIV et Pie VI, le cardinal de Bernis et le père Ricci, Charles III et Louis XV, Frédéric et Joseph; puis (nous le disons à regret), à côté de ces souverains et de ces hommes d'État, une femme, une favorite, la marquise de Pompadour.»

Voyons donc comment M. le comte Alexis de Saint-Priest a comblé cette lacune qu'il signale dans les annales du dix-huitième siècle.

D'abord, avant de commencer l'examen détaillé de la chute des jésuites, il croit devoir protester contre une erreur généralement répandue, mais répandue à dessein. Tous les partis vaincus cherchent au dehors les causes d'une défaite dont ils trouveraient le principe en eux-mêmes. Les panégyristes de la société la montrent succombant à une conspiration préparée avec art, amenée de trèsloin, rendue inévitable par des machinations très-compliquées. A les en croire, les rois, les ministres, les philosophes se sont liqués contre elle, ou, ce qui est la même chose à ses yeux, contre la religion. Dans l'opinion de M. de Saint Priest, ce point de vue est inexact. Pour renverser le jésuitisme, il n'y a eu, dans l'origine, ni préméditation, ni plan, ni concert. La philosophie, pas plus que la politique, ne peut être accusée de leur chute; le hasard seul les a perdus Les hommes qui les premiers attaquèrent les jésuites n'étaient point les adeptes de la philosophie française; ses maximes leur étaient étrangères. Des causes toutes locales, toutes particulières, toutes personnelles atteignirent la société dans son pouvoir, si longtemps incontesté; et, pour comble d'étonnement, ce corps si vaste, dont les bras s'étendaient, comme on l'a dit souvent, jusqu'à des régions naquère inexplorées, cette colonie universelle de Rome, si redoutable à tous, parfois même à la métropole; cette société de Jésus, enfin, si brillante, si solide en apparence, reçut la première blessure, non de quelque grande puissance, non sur un des principaux théâtres de l'Europe, mais à l'une de ses extrémités, dans l'une de ses monarchies les plus isolées et les plus affaiblies.

C'est du Portugal que partit le coup. Le marquis de Pombat, ministre toutpuissant de Joseph 1er, parvenu à un crédit sans bornes après le tremblement de terre de Lisbonne, ne songea plus qu'à exécuter les deux grands projets qu'il avait conçus, rabaissement de l'aristocratie et l'expulsion des jésuites. Les grands ne voulaient pas qu'il devint leur égal; il résolut d'être leur maître. Quant aux jésuites, il les frappait comme dangereux au bien public, et non comme dangereux à son crédit. Leur établissement à la cour de Lisbonne coïncidait avec le déclin de la monarchie portugaise. Ils avaient livré le royaume à l'étranger. Ces deux projets, Bombal parvint à les exécuter. Le coup de pistolet tiré sur le roi l'autorisa à faire décapiter les principaux fidalgues. La noblesse abattue, il accusa les jésuites d'avoir fomenté la conjuration tramée contre le roi; puis il consulta le saint-siège, et, comme la réponse de Clément XIII tardait à venir, il enleva aux jésuites portugais l'instruction de la jeunesse, les fit embarquer de force sur des bâtiments de la marine royale et marchande, et jeter sur les côtes d'Italie; il confisqua tous leurs biens et les déclara réunis à la couronne. Enfin, profitant d'une démarche imprudente du nonce, il lui envoya ses passe-ports, et rappela de Rome, avec un éclat affecté, l'ambassadeur du Portugal accrédité près du saint-siège.

Au bruit de la chute des jésuites dans une contrée lointaine, leurs ennemis s'étaient partout éveillés. On s'étonna, en France, de la facilité avec laquelle l'ordre avait subi son arrêt. Le défaut de résistance enhardit l'inimitié; la probabilité du succès doubla le nombre des adversaires. Il ne fallait qu'une occasion, et, par une autre loi de l'humanité, l'occasion ne se fit pas attendre: la ruine des jésuites de France devint inévitable; une intrigue de cour l'avait préparée, un scandale public l'acheva. Madame de Pompadour jura leur perte parce que les confesseurs du roi refusaient de lui permettre d'approcher des sacrements à moins qu'il n'éloignât de lui l'ancienne favorite. A la même époque, la scandaleuse faillite du père Lavalette, que la société fit la faute énorme d'abandonner, préoccupa vivement l'attention publique. Nonseulement les jésuites, déclarés solidaires pour la dette de leur supérieur, furent condamnés à payer un million cinq cent deux mille deux cent soixante-

six livres et à tous les dépens; mais dans le cours du procès, on les somma de produire leur règle, jusqu'alors soigneusement cachée aux regards profanes. Dès lors toutes les petites questions disparurent: les maîtresses, les banqueroutes, madame de Pompadour, le père Lavalette; tous les accidents de cette affaire s'effacèrent devant la société elle-même. Partout on voulut voir, on voulut toucher ces constitutions mystérieuses (2).

Note 2: Les fameuses Constitutions des Jésuites viennent d'être réimprimées, avec la traduction en regard, d'après l'édition de Prague. 1 vol, in-8. Chez *Paulin*. 3 fr. 60.

Sa maîtresse demandait en vain à Louis XV l'expulsion des jésuites; il résista longtemps: il craignait d'avoir pour ennemis les hommes qui avaient armé le bras de plusieurs régicides. Madame de Pompadour mit alors M. de Choiseul dans ses intérêts. Le ministre et la favorite lui inspirèrent des frayeurs plus grandes en lui montrant le peuple et les parlements prêts à se soulever contre la société de Jésus. Fatigué plus que convaincu, il céda; toutefois, il ne consentit pas à la destruction immédiate de l'ordre; il fit écrire à Rome pour obtenir une réforme. On connaît la réponse des jésuites:--Sint ut sint, aut non sint.--Qu'ils soient comme ils sont, ou qu'ils ne soient plus.» Malgré les efforts d'un parti puissant à la cour, Louis XV décida (1764) que les jésuites ne seraient plus.

Deux ans après, au moment où l'Espagne et l'Europe s'y attendaient le moins, parut à Madrid un décret royal qui abolissait l'institut des jésuites dans la Péninsule, et les chassait de la monarchie espagnole. Quelles furent les causes de cette mesure imprévue? ou ne le sait pas d'une manière positive. Les jésuites se trouvèrent fort embarrassés d'expliquer la conduite de Charles III, et de justifier cette flétrissure imprimée à leur société par un prince moral, sincère et d'une dévotion exaltée; ils accusèrent les dominicains et le duc de Choiseul. Quant au roi d'Espagne, il révéla en partie ses motifs à l'ambassadeur de France, le marquis d'Ossun. Il n'avait contre les jésuites aucune animosité personnelle; mais l'insurrection de 1766, l'émeute des chapeaux,--lui ouvrit les yeux. Les jésuites l'avaient fomentée, il en était sûr; il en possédait la preuve. «Si j'ai quelques reproches à me faire, dit Charles III (dépêche du marquis d'Ossun au duc de Choiseul), c'est d'avoir trop épargné ce corps dangereux.» Puis, poussant un profond soupir, il ajouta: «J'en ai trop appris.» Qu'avait-il appris? il ne le révéla pas.

La procédure contre les jésuites avait duré un an. Jamais secret ne fut mieux gardé; le 2 avril 1767, le même jour, à la même heure, en Espagne, au nord et au midi de l'Afrique, en Asie, en Amérique, dans toutes les îles de la monarchie, les gouverneurs généraux des provinces, les alcades des villes ouvrirent des paquets munis d'un triple sceau; la teneur en était uniforme. Sous les peines les plus sévères, on dit même sous peine de mort, il leur était enjoint de se rendre immédiatement, à main armée, dans la maison des jésuites; de les investir, de les chasser de leurs couvents, de les transporter comme prisonniers dans les vingt-quatre heures à tel port désigné d'avance. Les captifs devaient s'y embarquer à l'instant même, laissant leurs papiers sous le scellé, et n'emportant qu'un bréviaire, une bourse et des hardes. Ces ordres furent exécutés avec une précipitation nécessaire peut-être, mais barbare. Après avoir erré pendant six mois sur les mers, sans secours, sans espérance, accablés de fatique, décimés par les maladies, repoussés par leur ordre même, les jésuites espagnols trouvèrent enfin dans des casemates de la Corse un asile misérable, et un sort peu différent de leur détresse.

Las de toutes les guerelles monastiques qui l'occupaient depuis si longtemps, étonné, indigné de leur importance, Choiseul voulut en finir avec elles à tout prix. Il profita de l'accès de colère du roi d'Espagne, et lui proposa une démarche audacieuse, mais définitive. Il l'engagea à demander au saint-siège, d'accord avec la France et Naples, l'abolition complète et générale, la suppression de la société de Jésus. L'histoire de ces négociations remplit entièrement les deux chapitres les plus intéressants de l'ouvrage de M. de Saint-Priest. L'affaire de Parme, la mort de Clément XIII, la réunion du conclave, la visite de l'empereur Joseph II à Rome, l'élévation de Ganganelli, les intriques du comte de Florida-Blanca et du cardinal de Bernis, les indécisions de Clément XIV, tels sont les faits principaux sur lesquels il publie une suite de renseignements inédits que le défaut d'espace nous empêche d'analyser. Enfin Clément XIV se détermina à céder aux instances menaçantes de l'Espagne. Le 21 juillet 1773 parut le célèbre bref *Dominus ac Redemptor*. Avant de le signer, Ganganelli avait dit en soupirant:--La voilà donc cette suppression! Je ne me repens pas de ce que j'ai fait... Je ne m'y suis décidé qu'après l'avoir bien pesé... Je le ferais encore, mais cette suppression me tuera... Questa suppressions mi darà la morte.»

Cette prédiction ne devait pas tarder à s'accomplir. Le 22 septembre 1774, l'infortuné Clément XIV expira après six mois de tortures. Personne alors ne douta d'une mort violente, et Rome entière s'écria: «Clément XIV a péri par l'aqua tofana del Peruggia!» Les dénégations vinrent plus tard. Bien qu'il n'accuse personne, M. de Saint-Priest parait convaincu que Ganganelli mourut empoisonné. A l'appui de son opinion, il cite des fragments curieux de la correspondance du cardinal de Bernis.

Chose étrange, les jésuites, chassés de tous les pays catholiques, trouvèrent dans les pays protestants une ressource inespérée. Après nous avoir fait assister aux luttes bizarres de Joseph Il et de Pie VI, M. de Saint-Priest nous montre, dans un dernier chapitre, les membres de la compagnie de Jésus niant la légalité du bref de Clément XIV, en appelant au futur concile, portant fièrement les enseignes d'Ignace à la face des puissances qui les avaient hautement proscrites, trouvant enfin un appui inespéré en Prusse et en Russie, auprès de Frédéric et de Catherine. Tant que les philosophes n'attaquèrent que la religion, le roi de Prusse les avait applaudis et défendus; le jour où ils abordèrent les questions politiques, il les abandonna; il essaya de les neutraliser en soutenant de sa main puissante les restes de la société de Jésus. Quant à Catherine, elle chercha dans les jésuites des auxiliaires politiques. Sa confiance en eux ne fut pas trompée: les jésuites la servirent puissamment dans ses desseins sur la politique. Ce fut dans la Russie-Blanche que se conserva la pépinière de la société. Un homme de talent, reste désormais éteint de ces grands jésuites des derniers siècles, un successeur véritable des Aquaviva et des Luynes, le père Grouber, nommé général de son ordre, se maintint dans les bornes d'une prudente politique. Plus tard, un prosélytisme ardent et indiscret fit bannir les jésuites de l'empire qui leur avait ouvert un si constant asile; mais leur établissement dans le Nord ne leur était plus indispensable. Déjà Pie VII les avait relevés de leur déchéance, et la bulle de ce souverain pontife (Sollicitudo omnium Ecclesiarum), datée du 7 août 1814, en révoquant le bref de Ganganelli, lui donna un démenti formel, et rétablit la société dans toute l'étendue des deux mondes.

Cette histoire, que M. A. de Saint-Priest termine au 7 août 1814, MM. Génin et Libri la continuent, pour ainsi dire, jusqu'à ce jour. La nature même de leurs ouvrages ne nous permet pas de les analyser. Les Lettres sur le Clergé et sur la liberté d'enseignement et les Jésuites et l'Université sont des documents qu'il faut lire. Ce sont des collections d'articles publiés à diverses époques dans les journaux ou dans les revues politiques. MM. Libri et Génin ont depuis longtemps déclaré la Guerre aux jésuites, dont ils signalent les envahissements redoutables, et cette lutte, ils la soutiennent encore avec autant d'esprit que de courage. Tantôt ils attaquent, tantôt ils sont obligés de se défendre. Ces deux volumes ne contiennent donc pas une histoire grave, impartiale, complète de la congrégation de Jésus, depuis son rétablissement par Pie VII; mais on y trouvera, quelque opinion que l'on professe d'ailleurs, tous les éléments de cette histoire; une masse de révélations curieuses qui n'ont pas été démenties, et un certain nombre de passages qui rappellent les plus heureuses inspirations de Pascal et de Voltaire.

Les Jésuites et l'Université se divisent en trois parties. Dans la première, M. Génin examine le tort que les jésuites font à la religion; la seconde énumère leurs attaques contre l'Université, et la troisième a pour titre l'Enseignement des Jésuites.

M. Libri a traité les mêmes sujets que M. Génin; mais, au lieu de les reproduire en quelque sorte, ses *Lettres* complètent *les Jésuites et l'Université*. Elles sont Intitulées: 1º De la liberté de conscience; 2° Y a-t-il encore des jésuites? 3° Les nouveaux casuistes; 4º Les luttes de l'Université contre le clergé; 5º De la liberté d'enseignement.--A cette discussion polémique, M. Libri a ajouté plusieurs documents précieux, entre autres, le rapport fait par Portalis à la chambre des pairs, en 1827, sur la pétition de M. de Montlosier.

L'École éclectique et l'École française, par M. Saphary, professeur de philosophie au collège Bourbon.--Paris, 1844. Joubert. 1 vol. in-8. 6 fr.

Ce livre est un plaidoyer en faveur de l'école française contre l'école éclectique. M. Saphary attaque M. Cousin, son supérieur, et défend M. Laromiguière, son maître et son ami. Il pense, avec Rousseau, que des égards ne doivent pas l'emporter sur les devoirs.» Comme l'illustre philosophe de Genève, il s'écrie: «Justice, vérité, voilà les premiers devoirs de l'homme. Toutes les fois que des ménagements particuliers lui font changer cet ordre, il est coupable.»

Le jeune professeur de philosophie du collège Bourbon le déclare lui-même: il ne vient pas, en transfuge de l'Université, servir la cause de ses éternels ennemis. Mais il appelle de toutes ses sympathies le concours légitime et salutaire du clergé de France, «qu'on enveloppe, dit-il, dans une funeste solidarité, et dont l'action religieuse est affaiblie par le contact qu'on lui suppose avec une congrégation que m'autorise pas la loi, et que repousse l'esprit public.» Aussi lui conseille-t-il de désavouer ces liens secrets, cette domination étrangère qu'on lui prête, s'il veut prendre la mesure d'influence qui lui appartient, et que réclame le bien de la société. D'un autre côté, il engage l'Université à ne pas confondre la cause d'une école étrangère avec sa cause propre, qui est toute nationale; car il ne convient pas à sa dignité d'abriter derrière les noms de Descartes, de Bossuet, de Fénelon, des doctrines antipathiques à leurs doctrines, et dont le corps épiscopal s'est vivement ému, alors qu'il défendait les prérogatives de la raison, attaquée au sein même de l'instruction publique. «Pour dire, en un mot, toute notre pensée, s'écrie M. Saphary, en terminant sa préface, nous ne voulons ni les jésuites, ni les éclectiques; nous désirons qu'une direction nouvelle soit donnée à l'enseignement philosophique.»

Dans la première partie de son livre, l'École éclectique, M. Saphary essaie de prouver que l'éclectisme n'a introduit aucune idée neuve dans la science, ne l'a délivrée d'aucune erreur, et que, n'ayant pas pu créer, après les grands maîtres de la philosophie, une œuvre originale, il s'est vainement efforcé de former, de leurs pensées diverses, une doctrine unique qu'ils ne puissent pas désavouer.

Dans son opinion, l'éclectisme est un nom sans réalité. Appliqué aux sciences, il en devient la dislocation. Il n'a pas de méthode fixe, il est dépourvu de critérium pour discerner le vrai d'avec le faux; il propose des transactions; il tend à effacer le caractère de la vérité, à affaiblir les croyances, à énerver les âmes; enfin, il a porté le trouble dans l'Université, et il a déconsidéré la philosophie autant par ses pauvretés nébuleuses que par ses témérités provocatrices.

La seconde partie, intitulée *l'École française*, est le mémoire couronné par l'Université au concours sur la philosophie de Laromiguière. M. Saphary fait d'abord une esquisse de la philosophie française, telle que l'a prise Condillac des mains de Locke et telle qu'elle a été enrichie par lui et par ses vrais disciples jusqu'à Laromiguière. Puis il considère successivement *son maître et son ami* sous trois points de vue: il apprécie tour à tour le philosophe, l'écrivain, l'homme. Ce panégyrique se termine ainsi: «Lorsqu'on pressait ce modèle des philosophes de protéger au moins son œuvre contre les objections qu'on murmurait autour de lui, il répondait avec un profond désintéressement: «Si mon livre renferme la vérité, c'est en vain qu'on l'attaquera; sinon, qu'il périsse.» Il ne périra pas.»

Catalogue des Livres composant la bibliothèque de feu M. F.-Fréd. Poncelet.-Paris, 1844. Delion. 1 vol. in-8 de 400 pages. 6 fr.

C'est lundi prochain 3 juin que commencera à l'École de Droit la vente de la belle bibliothèque de feu Fréd. Poncelet. Cette vente se continuera sans interruption jusqu'au 6 juillet. Trente vacations suffiront donc pour détruire et disséminer cette magnifique collection que Poncelet, enlevé trop tôt à ses amis et à la science, avait mis plus de quarante années à amasser. Aucun professeur n'est jamais parvenu à recueillir une si grande quantité de matériaux rares concernant l'histoire du droit. La bibliothèque particulière de Poncelet renfermait un nombre considérable d'ouvrages français, mais surtout étrangers, dont les plus riches collections publiques ne possédaient pas un seul exemplaire, et dont les titres même étaient inconnus de savants. Il est vivement à regretter que tant et de si précieux trésors, réunis avec tant de peine et d'argent, soient dispersés en quelques jours dans une foule de bibliothèques particulières, où la plupart resteront à tout jamais enfouis sans profit pour la science. Heureusement du moins, il en restera toujours un catalogue bien fait, dans lequel les hommes qui s'adonnent au droit, ou qui s'occupent d'histoire ou de littérature, seront sûrs de trouver une foule d'indications utiles qu'ils chercheraient vainement ailleurs.

Musée Lambourg.--Une exposition intéressante est ouverte en ce moment boulevard des Italiens, n° 4. M. Lambourg y montre tout un cabinet d'histoire naturelle, plantes, fleurs et animaux de grandeurs naturelles, exécutés en verre et en émail, avec une perfection d'imitation qui accuse dans cet artiste, outre la possession complète des procédés matériels, un sentiment et un goût que nos peintres et nos sculpteurs admireront, et qui étonneront les gens du monde. Nous parlerons plus en détail de cette curieuse exposition; mais dès aujourd'hui, nous voulons engager nos lecteurs à la visiter. M. Lambourg ne se borne pas à montrer les produits façonnés de son art, il exécute devant les spectateurs des petits chefs-d'œuvre d'imitation qu'on voit naître d'une tige de verre exposée au feu d'une lampe, sous sa main habile et sûre. C'est un art qu'il enseigne et qui doit, nous en sommes certains, devenir un art à la mode dans le monde.

Modes.

Les dernières courses de Chantilly nous ont fourni des études sur la mise des hommes, qui est comme toujours empruntée au pays des sportsmen. Il y a dans l'ampleur des vêtements actuels un air britannique très-prononcé, et l'habit croisé, dit à la française, n'a de français que le nom.

L'habit du soir, en couleur de fantaisie, est à taille large, basques larges et à grands revers; les manches ont aussi de l'ampleur et sont ouvertes du bas sans boutons.



Les gilets très-élégants ont une broderie en soutache ou une petite guirlande de broderie en soie et or le long des devants, et des boutons espacés allant jusqu'en haut; les plus merveilleux sont en marcassite.

Les pantalons se font assez larges et se mettent avec ou sans sous-pieds; ils couvrent le pied aux trois guarts.

Voici un costume d'Humann qui montre dans son ensemble les divers vêtements que nous venons de détailler.

La robe de chambre, dessinée aussi sur un modèle de Humann, est en velours grenat; elle a sur les devants, autour des poches et des manches, une broderie en soutache; cette même broderie fait

garniture au-dessous des poches en forme de fer à cheval; les boutons sont espacés et posés deux par deux, ainsi qu'on peut le voir sur le modèle.

Avec ce costume de chambre, la chemise doit toujours être sans col, mais seulement froncée sur un poignet, afin de dégager le col. Le toquet algérien est brodé en ganses d'or et ganses de soie dite soutache de couleurs tranchées.

Pour les jeunes gens, on fait des redingotes droites très-dégagées; elles ont presque l'air d'un habit; mais généralement on porte les redingotes croisées

à l'anglaise un peu larges, à taille longue et à ceinture aisée.



Les gilets châle, ceux qui sont montants, boutonnés, coupés en biais avec de fortes pinces, ont la plus grande vogue. Leurs étoffes sont de couleurs claires, mais rien de tranché dans les nuances ne s'y voit. Il en est de très-bien en piqué anglais à côte; d'autres en couleurs écrues parcourues de lignes minces et espacées, bleu clair, mauve ou vert tranché de noir.

Les cravates en foulard uni pour le matin, et en demi-toilette, le satin fleuri et la soie écossaise sont toujours ce qu'il y a de meilleur air.

Le seul notable changement dans le costume des hommes, c'est le chapeau: il est maintenant très-petit, bas de forme, un peu cintré vers le milieu; les bords en sont aussi fort petits et relevés sur le côté.

Amusements des Sciences.

SOLUTION DES QUESTIONS PROPOSÉES DANS LE SOIXANTE-QUATRIÈME NUMÉRO.

I. Rectifions d'abord l'énoncé de notre première question en excluant de cet

énoncé les pièces de 25 c. et de 50 c., dont les épaisseurs n'atteignent pas un millimètre.

L'épaisseur des autres pièces de monnaie, depuis l'établissement du système métrique, est, aussi bien que leur module, fixée en parties décimales du mètre. Ainsi les pièces de 1 f., 2 f., 5 f., 20 f., 40 fr., ont respectivement des épaisseurs exprimées en millimètres par les nombres

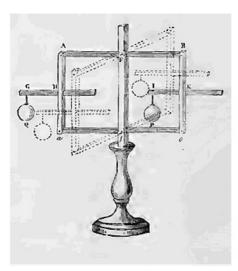
1, 1,9, 2,5, 1,25, 1,5.

Les dix premiers millimètres seront donc formés par les combinaisons suivantes; savoir:

1 millim.	avec 1	pièce	de 1	fr.					
2	2		1	fr.					
3	3		1	fr.,					
	ou 2		40	fr.					
4	4		1	fr.					
5	2		5	fr.,					
	ou 4		20	fr.					
6	6		1	fr.,					
	ou 4		40	fr.					
7	2		5	fr.,	et	2	de	1	fr.
8	2		5	fr.,	et	3	de	1	fr.
	ou 2		40	fr.,	et	4	de	20	fr.
9	2		5	fr.,	et	4	de	1	fr.,
	ou 6		40	fr.					
10	4		5	fr.,					
	ou 10		1	fr,,					
	ou 8		20	fr.					

Ainsi il y a 20 combinaisons que l'on peut employer pour obtenir les dix longueurs croissant de millimètre en millimètre, jusqu'à 1 décimètre; et comme il y en a 3 qui correspondent à cette dernière longueur, les nombres de celles qui pourront servir pour 11, 12, 13 millimètres seront triples des nombres que nous avons trouvés pour 1, 2, 3, etc. Il y aura donc 3 fois 17 plus 3, ou 54 manières de former les longueurs comprises entre 10 et 20 millimètres. Mais, de plus, on pourra former 12 millimètres avec 8 pièces de 40 fr., 15 millim. avec 10 pièces de 40 fr., 16 millim. avec 6 pièces de 5 fr. et 2 de 1 fr., 18 millim. avec 12 pièces de 40 fr., 19 millim. avec 10 pièces de 2 fr.

On n'éprouvera aucune difficulté à continuer cette énumération de décimètre en décimètre; mais, comme elle nous entraînerait trop loin, il nous suffira d'avoir indiqué ici la marche à suivre.



II. Prenez un parallélogramme articulé, tel que ABba formé par 4 règles en bois égales deux à deux, et mobiles autour des articulations A, R, b, a. Fixez les milieux F et f des deux plus longues règles sur un montant vertical à l'aide de chevilles autour desquelles ces règles sont mobiles. Par les milieux des deux courtes règles fixez solidement deux traverses GH, LK assujetties à rester perpendiculaires à ces règles. En quelque point F ou G de ces traverses que soit fixé chacun des deux poids égaux P et Q, le système sera en équilibre. Ainsi, même en donnant au parallélogramme articulé la forme Indiquée sur la figure par des traits pointillés, l'équilibre aura lieu pourvu qu'il y ait égalité entre les poids P et Q.

Ce singulier appareil, connu sous le nom de balance de Roberval, présente une espèce de paradoxe mécanique, contraire en apparence à la théorie connue du levier. Le paradoxe disparaît bientôt quand on remarque que le parallélogramme articulé ABcd n'est pas un levier unique, mais bien l'assemblage de deux leviers intimement unis l'un à l'autre. L'explication du fait ne sera pas difficile si l'on admet le principe trèségal et très-simple que deux poids égaux se font équilibre dans une machine, lorsqu'on la dérangeant un peu de la position qu'ils occupent à un instant déterminé par un mouvement imprimé à la machine, on fait remonter l'un d'une hauteur précisément égale à celle dont on fait descendre l'autre. Or, c'est ce qui arrive manifestement dans la balance de Roberval, ainsi qu'on le voit à l'inspection seule de la figure.

M. Poinsot, auteur de l'ingénieuse théorie des couples, a donné, dans ses

Éléments de Statique, une autre explication très-simple et très-rigoureuse de la balance Roberval, fondée sur cette théorie. Nous y renvoyons le lecteur.

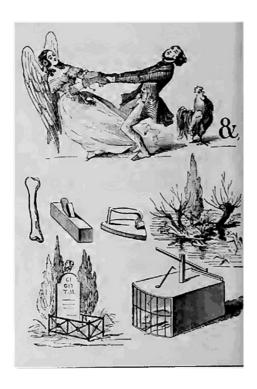
NOUVELLES QUESTIONS A RÉSOUDRE.

- I. On demande un procédé simple pour compter un million de francs en pièces de 5 francs.
- II. Pourquoi une toupie se soutient-elle debout lorsqu'elle tourne, tandis qu'elle tombe dès que sa vitesse de rotation est épuisée?
- III. D'où vient qu'on tient plus aisément en équilibre sur le bout du doigt un bâton chargé d'un poids à son extrémité supérieure, que lorsque le poids est au bas?

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'enseignement de l'Université a soulevé les murmures du Clergé.



*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0066, 1 JUIN 1844 ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project GutenbergTM mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase "Project Gutenberg"), you agree to comply with all the terms of the Full Project GutenbergTM License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

- 1.A. By reading or using any part of this Project GutenbergTM electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project GutenbergTM electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project GutenbergTM electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.
- 1.B. "Project Gutenberg" is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg^{$^{\text{TM}}$} electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg^{$^{\text{TM}}$} electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg^{$^{\text{TM}}$} electronic works. See paragraph 1.E below.
- 1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation ("the Foundation" or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg^{TM} electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg $^{\mathrm{TM}}$ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg $^{\mathrm{TM}}$ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg $^{\mathrm{TM}}$ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg $^{\mathrm{TM}}$ License when you share it without charge with others.
- 1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg^{TM} work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.
- 1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:
- 1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg $^{\text{\tiny TM}}$ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg $^{\text{\tiny TM}}$ work (any work on which the phrase "Project Gutenberg" appears, or with which the phrase "Project Gutenberg" is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

- 1.E.2. If an individual Project Gutenberg[™] electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase "Project Gutenberg" associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg[™] trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.
- 1.E.3. If an individual Project Gutenberg^m electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1

- through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg^m License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.
- 1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project GutenbergTM License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project GutenbergTM.
- 1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg $^{\text{\tiny TM}}$ License.
- 1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg^{TM} work in a format other than "Plain Vanilla ASCII" or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg^{TM} website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original "Plain Vanilla ASCII" or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg^{TM} License as specified in paragraph 1.E.1.
- 1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg $^{\text{m}}$ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.
- 1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project GutenbergTM electronic works provided that:
- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by email) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project GutenbergTM License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project GutenbergTM works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg $^{\text{\tiny TM}}$ works.
- 1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg[™] electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg[™] trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

- 1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg $^{\text{\tiny TM}}$ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg $^{\text{\tiny TM}}$ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.
- 1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER

THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

- 1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.
- 1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.
- 1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.
- 1.F.6. INDEMNITY You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project GutenbergTM electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project GutenbergTM electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project GutenbergTM work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project GutenbergTM work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg $^{\text{TM}}$ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg $^{\text{TM}}$'s goals and ensuring that the Project Gutenberg $^{\text{TM}}$ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg $^{\text{TM}}$ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project GutenbergTM depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these

requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg $^{\text{\tiny TM}}$ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg^m concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg^m eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg^m eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg $^{\text{\tiny TM}}$, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.